

PROJET SOCIAL 2019/2022

Centre Social Maison Des Jeunes Et De La Culture Saint Michel

16 PLACE DU 19 MARS 1962 16470 – SAINT MICHEL

@ : csmjc.saintmicheldir@free.fr

Téléphone : 05 45 91 72 49

Site WEB: <http://mjcsaintmichel.centres-sociaux.fr/>

Table des matières

Introduction.....	4
I. LA DEMARCHE D'ELABORATION PARTAGEE DU PROJET 2019/2022.....	6
1.1 Une mise en mouvement collective.....	6
1.2 La méthode utilisée.....	7
1.3 Les outils créés collectivement.....	7
1.4 Le calendrier.....	8
II. BILAN PROJET SOCIAL 2015/2018.....	12
2.1 Bilan au regard des orientations.....	12
2.2 Bilan par secteur.....	16
2.3 l'évolution des ressources humaines.....	26
2.4 Point de situation matérielle et financière.....	29
III. LE DIAGNOSTIC PARTAGE DE TERRITOIRE.....	32
3.1 Le territoire d'intervention.....	32
3.2 Les adhérent-e-s.....	43
3.3 La parole des habitant-e-s portée par le centre social.....	44
3.4 Réseau partenarial et enjeu partagé.....	50
IV. UNE STRUCTURE EN MOUVEMENT.....	51
4.1 Le centre social de 2015 à aujourd'hui.....	51
4.2 Une gouvernance adaptée pour un pouvoir partagé.....	51
4.3 La transformation des pratiques de l'équipe.....	54
V. LES CADRES DE REFERENCES DU CENTRE SOCIAL.....	57
5.1 Les valeurs de l'éducation populaire	57
5.2 La Caisse d'Allocation familiale.....	57

5.3 La Fédération des Centres Sociaux.....	58
5.4 La fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture.....	59
VI. LE PROJET SOCIAL 2019/2022 : Vers un virage opportun.....	60
6.1 L'innovation sociale et culturelle.....	60
6.2 Les axes de développement.....	62
6.3 Focus sur l'année 2019.....	63
6.4 Les fiches actions.....	65
VII. LES RESSOURCES DU PROJET.....	87
7.1 Le budget 2019/2022.....	87
7.2 La gouvernance collégiale.....	89
7.3 Les ressources humaines et les compétences liées au projet.....	89
7.4 les équipements.....	90
VIII. LE PROJET D'EVALUATION.....	91
8.1 Une Méthode participative.....	91
8.2 L'évaluation des axes de développement.....	91
8.3 Les modalités de suivi et le calendrier.....	97
9.1 Des objectifs clairs, précis et hiérarchisés.....	98
9.2 La sélection des publics concernés.....	98
9.3 Le choix des moyens.....	99
ANNEXES :	100
Compte rendu de la fabrique des possibles.....	100
Convention DLA.....	100
Convention d'objectifs et de financements ville de Saint Michel.....	100
.....	111





INTRODUCTION

Le centre social de Saint-Michel constitue un élément bien repéré dans le paysage des structures d'animation de la vie sociale du département et du Grand Angoulême. Présent depuis une trentaine d'années sur ce territoire du Sud-Ouest d'Angoulême il a pris toute sa place pour répondre aux besoins des habitants dans une commune marquée par niveau moyen de revenu peu élevé et une démographie plus vieillissante que la moyenne. Le centre prend sa part pour relayer les dispositifs des partenaires institutionnels sur ce territoire. L'impact de ses actions dont la lecture doit être favorisée au travers d'une démarche d'évaluation plus collective et partagée est remarqué par les habitants et les élus de la collectivité. Ils estiment cet ancrage local incontournable.

Pour autant, dans un environnement en évolution constante et plutôt rapide, le maintien de l'ancrage local du centre social va devoir trouver sa route et une place à terme pour en assurer toute sa pertinence. Les éléments externes tels que la suppression des emplois aidés, la compression des finances publiques, la réorganisation territoriale dans la suite de la loi Notre sont devenus autant d'éléments d'entrée dans la réflexion. En interne l'approche d'intervention du centre plutôt organisée de façon sectorielle n'a pas favorisé la mixité des publics, son ouverture vers de nouveaux engagements, son ouverture au sein de la vie associative dynamique de la commune.

Le projet ci-après qui a été travaillé collectivement et avec bonne écoute des partenaires marque donc un virage opportun que doit négocier notre association. Opportunisme au travers d'une approche globale d'accueil, d'ouverture et « d'aller vers » les habitants, démarche initiée au travers de la fabrique des possibles les 2 années passées. Opportunisme de recentrer physiquement le centre de gravité du centre sur un seul lieu d'accueil accessible à tous en redistribuant le bâti « espace familles » actuel près des écoles. Opportunisme en tentant d'apporter une réponse à l'exclusion citoyenne montante et en positionnant le centre comme ressource pour tous. Opportunisme en accompagnant les mutations de la vie associative locale. Opportunisme en mettant en place un processus d'évaluation avec les partenaires afin d'identifier et de mesurer annuellement les impacts de la présence du centre social sur le territoire. Opportunisme en utilisant les nombreux atouts présents dans le centre au service de cette transformation.

En termes de gouvernance, le centre se situe dans une phase expérimentale d'approche collective visant à favoriser l'inclusion de nouveaux bénévoles. Un travail est également engagé pour optimiser les ressources professionnelles de l'équipe en apportant un équilibre de compétences au sein d'une petite équipe afin de pouvoir assurer les mutations qui seront la réussite de ce nouveau projet.

Une page est également ouverte sur les coopérations. Durant les 4 prochaines années de ce projet, le centre social et la collectivité vont devoir travailler sur la construction de nouvelles organisations en lien avec le schéma départemental d'Animation de la Vie Sociale et en articulation avec l'évolution de l'agglomération dont les mandats électifs se renouvèlent en milieu de ce contrat de projet. Il y a besoin de temps pour construire cet ancrage local de demain dans un environnement élargi. Les premiers pas dans cette direction commencent à être d'ores et déjà posés.

Ce projet est vécu avec enthousiasme par toute l'équipe bénévole et salariée du centre social et a été apprécié par les partenaires. Les mutations sont source d'inconfort, mais le projet se veut orienté de façon novatrice vers l'assurance d'un avenir pour le maintien d'un ancrage local sur le territoire. A ce titre, toute l'équipe du centre social souhaite que le temps et les moyens lui soient donnés pour assurer cette transition dans des conditions humainement raisonnables. Nous souhaitons à tous bonne lecture et bon accueil de ce projet.

L'équipe du centre social

PARTIE 1

ÉLABORATION PARTAGÉE DU PROJET SOCIAL

METHODOLOGIE

ÉVALUATION

DIAGNOSTIC

UNE STRUCTURE EN MOUVEMENT

I. LA DEMARCHE D'ELABORATION PARTAGEE DU PROJET 2019/2022

1.1 *UNE MISE EN MOUVEMENT COLLECTIVE*

La démarche choisie pour l'élaboration de ce nouveau projet social s'est appuyée sur le contexte territorial et le fonctionnement de l'équipe du centre social. Il est important de préciser pour une meilleure compréhension et interprétation de nos travaux, que notre association fut fortement impactée par différents changements conjoncturels et territoriaux qui ont inexorablement impacté la vie sociale et sociétale de notre environnement d'intervention. Une telle métamorphose sur le fond devait évidemment reconditionner notre approche et nos modalités d'intervention conformément à nos objectifs associatifs initiaux. L'habitant qui était l'usager privilégié de notre précédent contrat de projet devient, sur le présent contrat, l'axe central de notre projet par le prisme de l'inclusion permanente des volontés individuelles et / ou collectives. Ce reconditionnement total de nos usages et de nos pratiques doit rebattre les champs de compétences à attribuer à nos équipes afin de respecter notre nouvelle conduite de projet. En effet le contexte social en transformation de par la réorganisation des collectivités territoriales, une tendance générale à optimiser pour économiser, la volonté et les compétences de l'équipe à transformer ses pratiques, induisent un parti pris de positionner l'habitant et l'usager à la définition du projet.

Cette démarche participative est affirmée pour valoriser les énergies mises en commun pour donner du sens à l'action, répondre aux besoins et aux envies des habitants, transformer l'organisation de l'équipe.

La nécessité pour les centres sociaux et particulièrement Saint Michel, de se donner la possibilité d'innover, de pouvoir agir en se donnant les moyens organisationnels pour sortir des traditionnelles zones de confort, est une priorité pour les années à venir voire dans l'immédiat !

Pour mener à bien cette élaboration partagée nous avons défini une méthode permettant d'associer habitant-e-s, bénévoles, salarié-e-s et partenaires dans des espaces, des groupes. Les phases constitutives d'élaboration du projet reprennent la méthodologie suivante :

L'évaluation partagée (salarié-e-s, bénévoles, habitant-e-s, élu-e-s associatifs)

Le diagnostic partagé (partenaires, bénévoles, habitant-e-s, salarié-es, élu-e-s associatifs)

La définition des orientations (habitant-e-s, élu-e-s associatifs, salariè-e-s, bénévoles)

La validation des orientations par ordre de priorité pour les 4 années à venir (elu-e-s, associatifs)

La définition des actions par orientations (l'équipe du centre social, les habitant-e-s, les usagers)

1.2 LA MÉTHODE UTILISÉE

Création de commissions techniques et politiques à chaque étape d'élaboration du projet :

La méthode validée par notre association se veut être la plus représentative de notre territoire mais également la plus cohérente avec notre dénomination associative. En d'autres termes, le document de présentation ci-joint n'est nullement le fruit d'une pensée unilatérale de salariés et de techniciens mais le creuset où des habitants, des bénévoles, des partenaires et des salariés ont put définir, ensemble, une ligne commune assis sur des objectifs collectifs.

Nous retrouvons la première concrétisation de cette volonté partagée au sein des deux commissions visant à élaborer la réflexion et l'activation de notre projet.

- Commission méthodologique composée des élu-e s associatifs et de la direction du centre social pour la définition d'une méthode
- participative visant à mettre en mouvement l'ensemble des parties prenantes du projet. Les choix de mise en mouvement se sont appuyés sur la transmission et l'expression entre pairs, aussi par le choix de la forme d'animation acquise par l'équipe en allant vers les habitants.
- Commission mixte regroupant la MJC et les partenaires CAF, Commune, département, région, état, Fédération des centres sociaux, UD MJC pour un point d'évaluation concernant le projet précédent, le partage de l'analyse du territoire, l'échange autour des attentes de chaque structure, pour enfin valider le soutien de chacun concernant les orientations à venir.

1.3 LES OUTILS CRÉÉS COLLECTIVEMENT

- Réunions d'équipe pour l'évaluation par secteur puis globale afin de revenir sur le sens, la communication et le projet commun de 2015 à 2018.
- Temps de travail dual avec la direction et chaque référent-e secteur afin de qualifier et quantifier l'évolution des fiches actions inscrites au court du dernier contrat de projet
- Formation-action « aller vers » pour l'équipe (accompagnée par la DDCSPP et la FCS 16) afin de requalifier notre intervention social et territoriale. 2018 fut pour l'association, une année expérimentale sur cette démarche participative et inclusive.
- Commissions méthodologiques, commission mixte afin d'entériner les différentes phases relatives au nouveau contrat de projet. Elles reflètent notre souhait de miser sur la démocratie participative à chaque étape du projet.
- Réunion bénévoles afin d'être en totale cohérence avec nos objectifs dédiés aux habitants.

Les supports :

- Fiches d'entretiens individuels avec les habitants afin de qualifier au mieux les attentes des habitants et de capter leurs intentions en termes d'engagement.
- Recueil données froides avec les salarié-es, les partenaires afin de quantifier et de définir les particularités territoriales et les évolutions repérées durant ces quatre dernières années.
- Questionnaires adhérent-e-s et élu-e-s associatifs afin de qualifier les parcours d'engagement de nos administrateurs et de repérer les zones de perfectibilités.
- Grille d'évaluation de chaque fiche action avec le comité de gestion et les salarié-e-s afin de qualifier et quantifier les actions initialement inscrites et les effets / ou impacts qui en ont résulté.

1.4 LE CALENDRIER

Depuis janvier 2017, la démarche d'élaboration partagée du projet social 2019/2022 s'organise au centre social. Le tableau suivant explicite :

En première partie : les étapes, la méthode et les personnes ciblées pour la réalisation de l'évaluation et du diagnostic pour aller vers des axes de développement.

En seconde partie : les rencontres et l'organisation dans le temps. ; la planification exhaustive de la démarche et les intitulés des rencontres programmées.

CALENDRIER DE LA DEMARCHE DE RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL 2019 - 2022

Étapes/Objectifs	Méthodologie et supports	Qui ?	Déc 2017	Janvier 2018	F	M	A	M	J
Lancement de la démarche	Réunion	Commission mixte (institutionnels, fédérations)	X 20	→			→		
Groupe de suivi : travail sur la démarche, la méthodologie Choix des thématiques	Réunions	Administrateurs et salariés (responsables)				X 7 X 16		X 2	X 14
Évaluation	Réunion équipe	* Salariés					X 3		
Conseil d'Administration Validation de la démarche	Réunion	Administrateurs					X 5		
Bilan	Tableau	Salariés		→			→		
Évaluation Positionnement des partenaires	Réunion	* Commission mixte (institutionnels, fédérations)					X 26		
Évaluation/diagnostic	Entretiens semi-directifs En binôme Bénévoles/salariés	* Réseau local (associations, écoles...) * Adhérents : parents enfance, Assistants maternelles, EPN , Activités de loisirs, espace famille		→		→			

Étapes/Objectifs	Méthodologie/supports	Qui ?	Mai 2018	J	J	S	O	N	D
Évaluation Conseil d'administration	Évaluation projet (méthodologie à déterminer)	CA Membres élus				→		X 22	
Diagnostic Parole des habitants Données chaudes	Entretiens semi-directifs /micro-trottoirs/porte à porte (voir avec OMEGA) Méthodes d'intervention La Fabrique	Habitants : Sortie écoles Marché du samedi Résidence des poètes Les Hauts de Chantoiseau Boulevard d'Auvergne Rue de l'égalité Lors de manifestations	X 31		X (6, 13, 20)	→		X 6	
Diagnostic : Groupes de travail recueil des données, synthèse, Éléments d'analyse	Réunions : Données froides Données chaudes : Exploitation et synthèse des entretiens	Administrateurs/bénévoles Partenaires/salariés Stagiaire DESJEPS /bénévoles				X 3 →	X 16 17 30		
Lancement DLA : présentation éléments de diagnostic	Réunion pour définition de la commande par le Centre social	Administrateurs/bénévoles + consultant DLA						X 7	
Restitution de l'évaluation, du diagnostic et analyse Définition des enjeux du territoire et des orientations		Habitants/adhérents/ Bénévoles/administrateurs Salariés						X 27	

Étapes/Objectifs	Méthodologie/supports	Qui ?	Septembre 2018	O	N	D	Janvier 2019	10 Février 2019	
Partage des orientations	Réunion déjeuner	Commission mixte			X 27				
DLA Analyse et perspectives	Forme définie par le prestataire	Habitants/adhérents/ Bénévoles/administrateurs Salariés				→			
Présentation de la trame du projet social	Réunion/ Power Point	Commission mixte					X 7		
Élaboration des fiches action, écriture du projet	Réunion d'équipe en plénière/Ateliers d'écriture	Salariés/bénévoles référents				→			
Présentation de l'ensemble du projet	Réunion / Power Point	CA élargi					X 21		
Étude du projet en vue de l'agrément centre social		Commission d'action sociale CAF Septembre 2019 (demande à faire)						X	

II. BILAN PROJET SOCIAL 2015/2018

2.1 **BILAN AU REGARD DES ORIENTATIONS**

Bilan 2015-2018 au regard des 5 orientations principales :

1. Rompre l'isolement en renforçant le développement des liens sociaux, familiaux, intergénérationnels en prenant particulièrement en compte la population vieillissante.
2. Lutter contre les discriminations, le communautarisme et favoriser la mixité sociale, interculturelle.
3. Valoriser les ressources et les compétences des habitants en développant leur pouvoir d'agir.
4. Mettre en place une stratégie d'animation de la commune par une dynamique et une coopération associative.
5. Diversifier, permettre l'accès aux nouvelles technologies pour tous.

Synthèse des bilans des quatre années :

L'essentiel des activités a été créé en lien avec les constats faits par le centre dès 2015 et en lien avec son contexte. Il semble en effet que la société soit dans une phase de mutation parsemée de crises qui a pour conséquence la fragilisation de plus en plus grande des personnes précaires et des personnes isolées, dont le nombre est grandissant.

C'est dans cette optique que le centre a élaboré ces cinq grandes orientations qui prennent appui sur les valeurs de référence des centres sociaux : la dignité humaine, la solidarité, la démocratie,

Actions liées à l'orientation : « *Mettre en place une stratégie d'animation de la commune par une dynamique et une coopération associative.* »

Afin de redynamiser la vie associative, quatre commissions thématiques se sont réunies régulièrement : communication, animation de la vie locale et solidarité et lutte contre les discriminations, co-animées avec des référents du conseil d'administration. La commission de la vie locale a organisé plusieurs manifestations. Cela a permis le développement d'instances de travail participatives qui s'appuient sur une coopération avec d'autres centres sociaux et la fédération de Charente et une évolution dans la pratique des stratégies d'animation et de posture afin de donner du centre une image plus accueillante et qu'il soit perçu comme un lieu où on trouve des services mais également comme un lieu où on peut lancer des projets, trouver du lien. La commission solidarité n'a quant à elle pas fonctionné.

Le centre social a continué à développer son partenariat avec d'autres associations pour mieux se connaître et mener des actions ensemble. C'est le cas également avec des commerçants et des artisans, et de fait, une élue associative du centre social représente notre structure au conseil d'administration du comité d'Animation Festif et Culturel de st Michel.

Par ailleurs des projets sont réalisés avec les collègues, tout comme la formation des délégués de classe mais aussi les écoles élémentaires et maternelles pour le spectacle de Noël par exemple. Le lien entre le centre social et l'école se traduit aussi, de manière particulière, par la présence engagée d'un représentant de l'association des parents d'élèves au conseil d'administration.

De plus une permanence au local commun de la résidence des poètes a été mise en place dès le début de l'année pour aller vers les habitants de ce quartier.

Enfin, la participation, du centre social au forum des associations, l'organisation du 30^{ème} anniversaire de la MJC Centre Social Saint Michel, les conférences débats ont été autant de moments forts prétextes à animer le territoire.

Actions liées à l'orientation « *Valoriser les ressources et les compétences des habitants en développant leur pouvoir d'agir.* »

Avec les centres sociaux de Ruffec et de Cognac, la fédération des centres sociaux de la Charente et la DDCSPP, ont proposé une formation action, pour être à l'écoute des habitants et accompagner des projets initiés par eux.

Cette formation/action s'est déroulée durant deux ans dans la résidence des poètes et dans les espaces publics où se regroupent les habitants tels que devant les commerces, les écoles..

A été privilégiée en premier une écoute attentive des idées (réflexions, colères, volontés, désirs de s'impliquer dans la transformation d'une situation) pour rendre les habitants plus acteurs de la société dans laquelle ils vivent. L'expérimentation du centre social, s'est matérialisée par une présence active à la résidence des poètes au travers de permanences du secteur famille et de l'espace public numérique et des animations spontanées comme le porte à porte, l'animation de rue.

En 2018, les mutations sociétales et la volonté des citoyen-ne-s de définir les modalités de démocratie participative, nous conforte dans notre démarche inclusive dans l'organisation collective du débat citoyen.

Actions liées à l'orientation : « *Lutter contre les discriminations, le communautarisme et favoriser la mixité sociale, interculturelle* ».

Pendant ces quatre années, nombre de réflexions ont vu le jour sur le mode de gouvernance du centre social, qui doit conduire à de nouvelles formes d'engagement et à une révision des statuts. Aussi la commission solidarité et lutte contre les discriminations a travaillé sur l'amélioration du projet, de l'accueil et du fonctionnement de l'épicerie sociale. A partir de 2016 s'est ouvert un chantier sur l'organisation de la gouvernance de l'association. A titre d'expérience nous avons partagé le bureau en un comité de gestion d'une part et un comité de projet d'autre part, ce dernier réunissant élus et quelques salariés et des habitant-e-s. A été ouvert un travail sur le fonctionnement et la place de bénévoles afin que chacun puisse trouver son rôle et son investissement administrateur. En parallèle, des temps d'échanges, accompagnés par la fédération des centres sociaux 16 ont été organisés pour aider bénévoles et salariés à mieux travailler ensemble. Cela demande que chacun partage ses compétences techniques, professionnelles et humaines.

La mise en place de l'expérimentation du comité de gestion et du comité de projet dans une même temporalité a été réajustée. En effet au vu des temps de réflexion et de structuration des modalités de gouvernance collégiale, il a été convenu de se concentrer sur l'organisation partagée du fonctionnement du comité de gestion. Les travaux réalisés ont eu pour cadre :

- Repérage des attentes des partenaires.
- Précision du fonctionnement souhaité, en interne.
- Création de fiches missions, détaillées.

La mixité sociale dans l'accueil des différents publics se traduit par l'accueil d'un panel large (de 0 à 80 ans) d'adhérents. La prise en compte de l'accueil de public dit « fragile » se matérialise dans des services tels que l'épicerie sociale, les actions du bien vieillir, les ateliers bien être. L'ensemble de ces actions et services ont été reconduites d'année en année.

Actions liées à l'orientation : Rompre l'isolement en renforçant le développement des liens sociaux, familiaux, intergénérationnels en prenant particulièrement en compte la population vieillissante.

Notre intervention s'est organisée dans la proposition d'actions prétextes telles que :

- Pour les familles : les sorties, l'accompagnement au départ en vacances, le café des parents, les soirées conférence..
- Pour des publics cibles : les ateliers bien être, l'accompagnement au bien vieillir, les ateliers cuisine, yoga
- Pour tous : les bric à brac, la fête des 30 ans de l'association, les soirées bal traditionnel, la guinguette, la fête du jeu, les ateliers de loisirs (danse traditionnelle, jazz et classique, cirque, randonnée, gymnastique, sophrologie, langue anglaise..)

Actions liées à l'orientation : « Diversifier, permettre l'accès aux nouvelles technologies pour tous. »

Durant ces quatre années, nous avons continué à faciliter l'accès à l'information et aux droits pour les habitants en mettant à disposition, des outils numériques et de télécommunications au logis de chantoiseau, à l'espace famille et à l'espace public numérique. L'accompagnement du public adulte et particulièrement des seniors a pris forme dans différents projets tels que :

- des sorties photos et l'organisation de montages vidéos, création d'un blog cuisine en abordant les contraintes de publication, des formations bureautiques, multimédia, mobilité et nouveaux usages.

Les enfants quant à eux ont bénéficié d'ateliers informatiques dans le cadre des temps d'activités périscolaire et ont découvert le retro gaming et le light painting durant les temps extra scolaires.

Enfin, pour permettre l'accès au numérique à un public élargi, des ateliers de présentation de l'Espace Public Numérique ont eu lieu auprès de groupes constitués au sein du secteur famille.

Actions liées à l'orientation : Diversifier, développer, améliorer l'accueil des enfants-des jeunes, contribuer à leur éducation et soutenir les familles dans leurs rôles parentaux.

Afin de favoriser l'épanouissement des enfants et des jeunes nous avons développé une offre d'accueil de qualité et d'activités diversifiées. Ces propositions intègrent dans leur organisation la dimension de soutien à la parentalité.

REAAP : Le café des parents sur les questions de parentalité, les actions d'informations et d'écoutes individualisées, les actions parents enfants, les soirées partagées.

RAM : ateliers d'éveil, passerelle école maternelle, sorties plein air, accueil et permanences des parents et des assistants maternels...

ALSH 3/12 ET 12/17 ANS : Jeu partage, activités de loisirs éducatifs, séjours, rencontres inter centres.

CLAS : Ateliers méthodologiques et d'animation, menés avec des bénévoles, un salarié et des parents. Ateliers accueillis dans les locaux.

VACANCES EN FAMILLE ET SORTIES FAMILIALES : Ces temps propices au renforcement des liens intra familiaux et à la rencontre intergénérationnelle ont été reconduits chaque année essentiellement sur la période estivale.

La Communication : En 2015, une signalétique commune des plaques réalisées par un prestataire pour chaque lieu d'accueil du centre social. En 2016, la création du site internet de l'association par un groupe salarié-e-s/bénévoles formés. En 2017 des supports pour la présentation de l'association, des programmes de secteurs, sont créés par l'équipe. En 2018, la communication est inscrite dans le futur projet social comme un axe transversal, structuré par la création d'un plan de communication durant l'année 2019.

L'accueil : En 2015 des travaux sont menés avec l'équipe salariée autour de la posture, l'écoute et le recueil des expressions. En 2016, l'accueil dans une épicerie sociale a mobilisé l'équipe de bénévoles et la référente familles. Depuis 2017, le recueil des expressions des habitants s'est organisé dans le cadre de la fabrique des possibles par des animations dans l'espace public. En 2018, l'accueil des habitant-e-s, bénévoles, adhérent-e-s et salarié-e-s comme acteur-trice-s du centre social est inscrit comme un axe de développement du projet social à venir.

L'année 2018 : Une année où les fermetures de secteurs, les mouvements du personnel ont obligé l'ensemble de l'équipe à se mobiliser sur le maintien des services restants, tout en se concentrant sur les perspectives de notre action sur le territoire pour les quatre années à venir.

Au moment de préparer le prochain projet 2019/2022, il est nécessaire d'identifier les nouveaux axes de développement. Si l'association a fait ses preuves en 30 ans d'existence, il n'en reste pas moins qu'elle entame de nouveaux défis : émergence de projets, nouvelles formes d'implication des habitants, fédérer des acteurs locaux autour de préoccupations partagées, devenir une grande fonction d'accueil sur la commune, trouver sa place dans le « Grand Angoulême et quelles que soient les difficultés d'un nouvel équilibre économique, garantir l'humain au centre du projet. La phase de renouvellement du contrat de projet pour la période 2019 / 2022 arrive à point nommer au regard des différents éléments liés à l'actualité sociale et territoriale. En effet, l'association devait impérativement revisiter la nature même de son

projet pour perdurer sur le territoire et ce, en toute cohérence avec ses objectifs. Nous pouvons même renforcer ce constat en avançant le fait que cette période de grands travaux a redéfini le sens de nos implications salariées et bénévoles.

Le diagnostic a clairement mis en exergue « l'habitant » au centre des préoccupations. Le nouveau projet y tirera l'essence même de ses orientations, de ses actions et de sa mission d'animation sociale. L'accueil ou du moins un ensemble de déclinaisons dédiées à l'accueil seront les bases actives du projet pour ces quatre prochaines années.

2.2 BILAN PAR SECTEUR

A. LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES « LES P'TITS MOUSSES » s'inscrit dans le cadre des orientations du projet social 2015/2018 :

Diversifier, développer, améliorer l'accueil des enfants, des jeunes et soutenir les familles dans leurs rôles parentaux :

en améliorant la qualité des services déjà existants et en apportant des réponses pour l'accueil des 0-3 ans, en accompagnant et en valorisant les familles dans leur rôle éducatif.

Le public visé : les parents, les futurs parents, les assistantes maternelles agréées et les candidates à l'agrément, les jeunes enfants de 0 à 6 ans.

Les objectifs spécifiques de l'action :

- Mettre à disposition des familles un lieu ressource
- Informer les familles sur l'ensemble des modes d'accueil existant sur le territoire
- Rompre l'isolement et offrir un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles aux assistantes maternelles
- Délivrer une information générale en matière de droit du travail et orienter les parents et professionnels vers les interlocuteurs privilégiés en cas de question spécifique
- Proposer des temps de jeux, d'activité d'éveil et de socialisation adaptés aux jeunes enfants.

Le relais assistantes maternelles	2015	2016	2017	2018
Nombre d'assistantes maternelles et nombre de places pour enfants	19 assistantes maternelles agréées sur la commune. 58 places	19 assistantes maternelles en activité. 57 places	22 assistantes maternelles	16 assistantes maternelles 45 places
Ateliers d'éveil : éveil musical, motricité	13 assistantes maternelles 40 enfants	13 assistantes maternelles 36 enfants	13 assistantes maternelles 34 enfants	12 Assistantes maternelles 33 enfants
Permanences et accueil sur rendez vous	209 contacts dont 68 accueils physiques et 141 par téléphone	205 contacts dont 47 accueils physiques et 158 par téléphone	168 contacts 62 accueils physiques et 106 par téléphone	99 contacts
Sorties et temps festifs, réunions à thèmes	6 sorties 3 réunions	5 sorties 3 réunions	5 sorties 2 formations	2 sorties 8 réunions

En première lecture la participation et la fréquentation du RAM restent plutôt stable sur les 4 années, avec une offre d'accueil qui semble se maintenir. Cependant ces chiffres sont à interpréter au vu de la réalité qui est tout autre ! Depuis 2 ans le RAM de St Michel, observe de nombreux mouvements des assistantes maternelles et notamment des arrêts de la profession, départs à la retraite, déménagements dans d'autres régions, ce qui induit des modifications dans l'offre d'accueil notamment une diminution des places.

Pas ou peu de candidates à l'agrément en tout cas pas suffisamment pour assurer le remplacement et le renouvellement de l'ensemble des professionnelles. Par conséquent la fréquentation du service RAM se trouve également impactée. Pour exemple en Octobre 2018 sur 12 assistantes maternelles agréées 9 seulement sont en activité. En 2019, il restera donc 6 assistantes maternelles en activité sur notre territoire.

Et pourtant depuis 2015 le RAM a gagné en lisibilité, de par l'implantation de ce service au sein de la mairie et par la qualité de fonctionnement installé par la responsable de ce secteur de l'association.

Quelles capacités matérielles, financières, en 2019, avons-nous pour dispenser et maintenir l'offre de qualité existante à ce jour ?

B. L'ESPACE JEUNESSE ENFANCE s'inscrit dans le cadre des orientations du projet social :

Diversifier, développer, améliorer l'accueil des enfants, des jeunes et soutenir les familles dans leurs rôles parentaux en améliorant la qualité des services existants et en accompagnant et valorisant les familles dans leur rôle éducatif.

Les objectifs spécifiques de l'action :

- Proposer aux enfants et aux familles de la commune et des communes environnantes un accueil de qualité
- Prendre en compte les besoins des enfants
- Rendre l'enfant acteur de ses loisirs
- Développer les outils de communication auprès des parents, permettre leurs expressions, des implications dans les actions

Le secteur enfance jeunesse mis en place durant cette période de projet s'organisait ainsi :

- Un accueil de loisirs 3 à 12 ans ouvert les mercredis et les vacances scolaires, dans les locaux mis à disposition par la mairie de Saint-Michel, à proximité des écoles maternelles et élémentaires. Cet ALSH accueille pour une grande part les enfants scolarisés dans ces établissements scolaires. Les animations et la progression éducative de cet accueil était construit grâce à un accompagnement de ces enfants dans un autre cadre d'activités mené par le centre social : les ateliers périscolaires.
- Un accueil périscolaire 3 à 11 ans ouvert pendant les jours d'école, en périphérie des temps d'enseignement, dans les locaux scolaires. Ce secteur fragile dès 2015 par l'instabilité de l'encadrement (diminution de mise à disposition du personnel par la commune, fin des financements état pour les contrats d'avenir, turn over du personnel restant) est repris en gestion par la mairie de Saint-Michel qui injecte les moyens nécessaires au fonctionnement de cet accueil périscolaire.
- Un accueil de loisirs sans hébergement 12 / 17 ans, qui fonctionne les mercredis et les vacances scolaires dans un local dédié aux jeunes, et aussi pendant la pause méridienne dans les locaux du collège. La fréquentation importante des collégiens, durant ces temps d'animation montre d'une part l'intérêt porté par les jeunes pour ces temps de loisirs spécifiques, d'autre part la capacité du centre social à intervenir hors les murs du secteur jeunes. Au fil de ces quatre années, l'évolution dans les codes sociaux et du vivre ensemble des jeunes a été plus rapide que l'évolution des pratiques d'animation des professionnels du centre social. Au-delà de la fin des financements état pour les contrats aidés, les animateurs jeunes n'ont pas réussi à installer de nouvelles formes de mobilisation et d'accompagnement. Le secteur jeune est donc aujourd'hui mis en veille.

- Le contrat Local d'Accompagnement à la scolarité : De 2015 à juin 2017 ce dispositif de soutien à la parentalité, accueillait des enfants scolarisés de l'école élémentaire au collège. En 2017, seuls les écoliers et leurs parents ont bénéficié de ce dispositif, puisque l'association n'avait plus assez de ressources humaines pour encadrer et animer les ateliers pour les collégiens.

Tout comme les jeunes et les enfants, ce secteur Enfance/jeunesse a été en mouvement constant durant ces quatre dernières années. De jeunes accompagnés dans leur loisir par le centre social, puis ayant trouvé une prise en charge, un autre accompagnement ailleurs.. Des enfants suivis durant des années hors des temps d'enseignement puis que nous avons accueillis pour une partie, exclusivement pendant leur temps de loisirs extrascolaire... des professionnels qui doivent décaler leur pratique d'animation pour trouver du sens et du plaisir à co-éduquer.

Comment organiser les énergies créatives de l'ensemble des parties prenantes pour accompagner globalement ces enfants, ces jeunes, à la construction de leur citoyenneté ?

Nombre d'enfants inscrits	2015	2016	2017	2018
Accueil de loisirs sans hébergement 3-12 ans	149	151	138	141
Accueil de loisirs sans hébergement 12-17 ans (collège)	161	105	102 Jusqu'en août 2017	0 Secteur en veille
Secteur jeunes Mercredi et vacances scolaires 12 / 17 ans	17	17	16 Jusqu'en Août 2017	0 Secteur en veille
Accueil de loisirs périscolaire 3-11 ans	171	133	142	139 Reprise du secteur par la commune septembre 2018
CLAS	30	27	28	15

C. LE SECTEUR FAMILLE s'inscrit dans le cadre des orientations du projet social :

- Rompre l'isolement en renforçant le développement de liens sociaux, familiaux et intergénérationnels.
- Valoriser les ressources et les compétences des habitants en développant leur pouvoir d'agir.

Epicorerie sociale	2015	2016	2017	2018
Familles Saint Michel	79 soit 190 personnes	85 familles	91 familles	73 familles soit 187 personnes
Familles Fléac	42 soit 178 personnes	40 familles	37	29
Familles hors ST Michel et Fléac		21 familles	7	0
Nutrition et activité physique	17 personnes	18 participants	15 participants	27 participants
Ateliers : Information, Cuisine, Parents et enfants, Activités physiques	32 ateliers	16 ateliers	15 ateliers	6 ateliers
Projet restauration de l'estime de soi	11 personnes	13 personnes	8 personnes	13 personnes
Accompagnements individualisés	37 familles	23 familles	28 familles	24 familles
Actions d'autofinancement	1 bourse à l'enfance 1 vide grenier	1 bourse à l'enfance 1 vide grenier	2 vides greniers	2 vides greniers
Familles	2015	2016	2017	2018
Vacances familles	12 familles soit 38 personnes	5 familles soit 22 personnes	9 familles et 3 adultes soit 33 personnes	9 familles soit 34 personnes
Sorties familles	12 sorties	7 sorties	6 sorties	3 sorties
REAAP	2015	2016	2017	2018
Café des parents	20 personnes	16 personnes	Fin de l'action	
Soirée	Pétanque : 50 personnes	Pétanque : 50 personnes	Pétanque : 28 participants	Pétanque : 18 participants Soirée cinéma
Temps d'échange : -Actions d'information, écoute individualisée	Thèmes : Besoin et rythme de l'enfant Les difficultés à l'école	Thèmes : Les relations familles/école Le partage des rôles parentaux, L'adolescence		Accompagnement et écoute individualisée : 2 familles accompagnées
Temps d'échange : Actions d'information collective			« Communiquer avec bienveillance en famille, à la crèche, à l'école » 75 personnes	
Fête	Fête du jeu : 7 parents organisateurs, 250 participants	Fête du jeu : 8 parents organisateurs, 260 participants	30 ans de la MJC	
Actions parents/enfants	64 parents 72 enfants		13 adultes 13 enfants	10 adultes 8 enfants

Le secteur famille vise l'ensemble des ménages de Saint-Michel. Plusieurs dispositifs et cadres d'intervention, sont mis à disposition et se sont articulés de la manière suivante sur les quatre dernières années :

- Vacances et sorties familles : Chaque année le référent famille propose à des familles ou des personnes seules, l'accompagnement dans leurs projets de premier départ en vacances. Des réunions collectives (information de masse) et des entretiens individuels (pour les personnes intéressées, sont organisées dès le mois de janvier. Le nombre de personnes qui peuvent partir en vacances grâce à ce soutien, est en évolution constante. Le rôle de notre professionnel est bien d'aider à la faisabilité du projet vacances des familles en étant relai d'information sur le volet logistique (recherche hébergement transport activités) et surtout en étudiant avec ces familles la faisabilité du projet (aide à la réalisation du budget). Cette aide technique au premier départ est un levier puissant pour sécuriser les budgets et rendre les vacances accessibles au plus grand nombre.

Les sorties sont accessibles à tous les habitants, et sont définies à partir de leur centre d'intérêt. Le référent famille, apporte dans cette programmation, son réseau professionnel d'animation socio-culturelle. Les sorties sont prisées lorsqu'il s'agit de se rendre vers des lieux de loisirs de renom mais peu accessible financièrement dans un cadre individuel. Quant aux sorties qui consistent à se rendre en petit comité, dans des lieux à proximité de Saint-Michel, elles concernent aujourd'hui, un groupe restreint du secteur famille.

- Le REAAP, dispositif de soutien à la parentalité à destination des familles et des personnes en charge d'éducation. Ont été organisés de 2015 à 2018 des temps d'échanges collectifs, autour de thèmes déterminés par les préoccupations des parents. Ce sont des temps nécessaires à la prise de recul, à l'acquisition de nouvelles représentations de certaines problématiques familiales et qui permettent aussi l'expression et l'apprentissage collectif des adultes. Dans ce dispositif REAAP, des entretiens individuels se sont déroulés à la demande de personnes repérées dans et au dehors de l'épicerie sociale. Ces entretiens individuels font office de premier accueil, qui consiste à repérer et comprendre la demande, puis d'orienter vers les structures compétentes (MDS, Pôle Emploi, Milo,UDAF...)
- Les soirées pétanque, sont organisées par des familles, depuis plusieurs années. On voit depuis deux ans une perte de vitesse dans la fréquentation des habitants à ce temps festif. En 2018, la tentative d'organiser des séances de cinéma, en plus du tournoi de pétanque, à deux reprises, s'est soldé par un échec. Ce que l'on peut affirmer, aujourd'hui :

Lorsqu'un projet est porté plusieurs années par les mêmes personnes, il a tendance à s'atrophier puis à décliner.

Lorsque la place des habitants ne se situe pas dans toutes les étapes de sa réalisation, nous avons peu de chance d'avoir un public mobilisé.

- Les fêtes organisées de 2015 à 2016 (fête du jeu) puis en 2017 (les 30 ans de la MJC) par les salariés et les bénévoles du centre social avec les partenaires du territoire, sont des temps forts pour les habitants de Saint Michel. Ces supports d'animation, prétextes à la rencontre, à la joie et au plaisir de vivre de jolis moments, sont essentiels à la vie d'une ville, d'un territoire. Au vu du nombre de participants, il est évident que ces temps d'animation ont été menés de main de maître, et peuvent être des références quant à la co-animation d'un territoire... à minima.

- Le café des parents a fonctionné durant deux années. Défini comme une forme peu attractive, par les parents, il a été décidé, de recueillir les problématiques dans d'autres espaces existants, tels que les accompagnements collectifs et individuels.

Les temps informels, à la sortie de l'école, devant la boulangerie, sur le parking de la mairie, à côté de la boîte à mégots sont autant de situations dans lesquelles l'émergence de projets individuels ou collectifs, la rencontre entre le référent famille et les habitants de Saint- Michel, le rêve d'un autre monde, sont à saisir.

Epicerie sociale, actions d'insertion, autofinancement :

- L'épicerie sociale ouverte toute l'année hormis une semaine en décembre fonctionne grâce à une équipe de bénévoles. L'épicerie sociale fonctionne selon un principe de contribution financière de la personne accueillie, en posant un acte d'achat, le bénéficiaire se place comme un consommateur quelconque et non plus comme une personne subissant une logique d'assistantat .Ce secteur est géré par des bénévoles et bénéficiaires de l'action pour partie ce qui induit un système de don contre don et ramène le principe d'aide à une dynamique d'émancipation. Les réajustements fonctionnels envisagés dans le projet social 2015/2018 (formation des bénévoles, achat d'un camion, chartre, l'accueil des usagers, les modalités de gestion) ont été menés avec succès par l'ensemble des participants.
- Le projet « restauration de l'estime de soi et accès à plus d'autonomie », s'organise sous un schéma de deux sessions annuelles, faisant intervenir des professionnels (psychologue, réflexologue, sophrologue, comédienne, socio-esthéticienne). Cette action concerne un public en situation de handicap social. Il est à noter une évolution dans la mixité des publics accueillis tout comme dans l'évolution du nombre de prescripteurs (MAYA croix rouge insertion, pôle emploi, MDS..). Le changement dans les attitudes, l'aisance physique et orale des participants justifie au moins la poursuite de cette action.
- Les ateliers nutrition et activités physiques se composent d'ateliers cuisine et d'ateliers sportif. Les ateliers cuisine sont propices à l'échange et l'auto-organisation et sont un support à la mise en pratique des questions autour de l'alimentation, accompagné par une nutritionniste. C'est donc en toute logique que les familles participantes ont demandé la mise en place d'une activité physique, à ce jour essentiellement de la marche nordique. La présence des usagers et la prise en charge de l'organisation de ces repas, la définition des objets de développement en lien avec le soin de soi, permet aujourd'hui d'envisager l'accompagnement de ces habitants vers la prise en charge de l'accueil de nouveaux bénéficiaires.
- Les actions d'autofinancement sont mises en place pour réduire le coût des sorties familiales et aussi pour l'achat de denrées et de jouets distribués à Noël aux adhérents de l'épicerie sociale. Les bénéfices des bourses à l'enfance n'étaient pas suffisants pour autofinancer quelques projets que se soient. Par contre les vides greniers ont permis l'achat de jouets pour les enfants des adhérents de l'épicerie sociale. En toute logique, les bénévoles ont décidé d'organiser, pour le moment, uniquement des vide greniers, en veillant à ce que les produits de puériculture et de vêtements pour la petite enfance soient aussi en vente. Au vu de : la compétence des bénévoles à gérer entièrement cette organisation et de l'accompagnement, performant, des bénévoles par les salariés depuis ces quatre années, il serait pertinent d'envisager le retrait des salariés dans l'organisation des vides greniers.

Certes, les actions d'insertion prennent une place importante dans le centre social. L'épicerie remplit ses missions d'aide alimentaire au plus démunis et offre un support d'insertion sociale. Cette dimension d'insertion sociale se traduit dans les faits par cooptation de bénéficiaires (devenus bénévoles) pour différentes actions, la multiplication des liens et des échanges entre les bénéficiaires, la participation à d'autres projets accompagnés par le centre social.

Enfin, il s'agit de se donner des limites dans l'accompagnement des personnes. Quelles sont les nôtres, et particulièrement celles du référent famille ? Faut-il maintenir sa place de salarié-e, dans un groupe d'habitants autonomes au détriment d'action collective permettant la mixité ?

D. L'ESPACE PUBLIC NUMERIQUE s'inscrit dans le cadre de l'orientation – permettre l'accès aux nouvelles technologies.

Les objectifs spécifiques de cette action :

- Lutter contre la fracture numérique en facilitant l'accès du plus grand nombre aux nouvelles technologies et l'accès au droit
- S'adapter aux différents publics et diversifier les projets d'accès aux nouvelles technologies en favorisant la créativité
- Accompagner individuellement les usagers (utilisation de logiciels, internet..)
- Organiser une manifestation annuelle : tournois de jeux en réseau pour les jeunes avec les autres EPN, MJC, Centres Sociaux...
- Faire connaître l'epn sur la commune et en décentraliser certaines actions.

Au cours des quatre années de mise en œuvre du projet social, l'espace public numérique a fonctionné dans différents locaux afin d'adapter le service au plus près des publics concernés.

Pour exemple : Les jeunes de la commune ont rencontré, au travers du tournoi de jeux en réseau, les jeunes des communes avoisinantes. L'organisation de ce tournoi, en partenariat avec la ville de Saint Michel , l'UDMJC après cinq années de fonctionnement, était porté par très peu de professionnels et de jeunes. Malgré son succès, en termes de fréquentation, ce temps fort aurait une pertinence s'il était porté et organisé par les jeunes eux-mêmes.

En dehors de cette nécessaire transversalité d'actions entre le secteur jeune et l'espace public numérique, l'adaptation aux différents publics s'est traduite par la menée d'actions ponctuelles avec l'accueil de loisirs (light painting, retro gaming...), avec l'espace famille (atelier bien être, sortie à Crazannes..) Et aussi avec les membres de la commission communication du centre social (menée de formation à la réalisation d'un site internet).

Néanmoins, les usagers utilisant l'espace public numérique sont essentiellement des seniors pour qui l'accès au numérique fait défaut. Le suivi de ces adhérents se fait sur deux niveaux :

Le premier niveau est l'accompagnement individualisé de chaque adhérent vers une utilisation autonome d'internet, dans le cadre notamment de l'accès aux droits.

Le second niveau est un accompagnement collectif autour de thématiques adaptées aux besoins repérés tels que : la formation bureautique, le multimédia, les nouveaux usages, la photo. Ces thématiques sont utilisés dans le cadre de projets collaboratifs (blog, retouche photos..). Dans cet accompagnement collectif se distinguent les projets particuliers à l'initiative d'adhérents engagés sur le territoire, tel que la formation d'un trio d'utilisateurs à l'utilisation de WordPress dans le cadre de leur action au sein du comité de jumelage de la ville.

Le rôle de l'animateur de l'espace numérique, de par la particularité de son public, est d'accompagner les seniors vers l'utilisation autonome de l'outil numérique, et d'accompagner l'émergence de projets collectifs à partir des compétences repérés.

Quelle sera la prochaine étape de valorisation des savoirs faire des seniors ?

Qu'en est-il aujourd'hui de l'accès au numérique de l'éducation aux médias pour les autres publics ?

EPN	2015	2016	2017	2018
Nombre d'adhérents	79 adhésions	78 adhésions	75 adhésions	77 adhésions
Tranche d'âge majoritaire des participants	60 ans et +	60 ans et +	60 ans et +	60 ans et +
Sorties photos	4 sorties Moyenne de 12 personnes	2 sorties Moyenne de 12 personnes	3 sorties Moyenne de 14 personnes	3 sorties Moyenne de 14 personnes
Locaux utilisés	Salle du collège Puygrelier	Espace jeunes et siège social du CS. Local résidence des poètes	Espace jeunesse et siège social du centre social.	Espace jeunesse

E. LES ACTIVITES DE LOISIRS : s'inscrit dans l'orientation du projet social : rompre l'isolement en renforçant le développement de liens sociaux, familiaux, intergénérationnels en favorisant l'épanouissement de tous. Les objectifs spécifiques :

- Proposer des loisirs et des activités variées et adaptées
- Maintenir une offre d'activités diversifiées et de qualité accessible par tous

Les activités de loisirs de la MJC centre social se sont adaptées aux attentes des usagers et ont été complémentaires aux activités proposées par d'autres associations de la commune ou de proximité. La réactivité des intervenants et des professionnels du centre social permet de mettre fin ou de démarrer une pratique artistique au regard des envies exprimés par les usagers. Le lien avec les parents se matérialise par la production ANNUELLE, d'une représentation organisée par les animateurs de ces ateliers. Au vu de la qualité de ces interventions, la fréquentation reste importante, exceptée pour les ateliers chorégraphiques qui nécessitent une composition de groupe n'excédant pas 8 enfants/jeunes.

Le lien entre les adhérents usagers de ces ateliers et les habitants du territoire est invisible.

Comment créer ce lien entre l'investissement des usagers et la participation des habitants à la vie de la MJC Centre social ?

Type d'activité pour enfants	2015	2016	2017	2018
Cirque	19	23	22	23
Eveil corporel	6	7	5	Fin d'atelier
Chorégraphie jazz ados	Début de l'atelier septembre 2018			7
Chorégraphie classique	6	7	6	8
Chorégraphie jazz 7/11 ans	6	7	6	7
Type d'activité pour adultes	2015	2016	2017	2018
Danses traditionnelles	14	16	18	16
Yoga	23	22	28	30
Gymnastique	49	46	46	40
Randonnée pédestre	36	36	36	44
Volley loisirs	12	Activité volley loisirs stoppée en septembre 2015		
Sophrologie	6 (activité démarrée en septembre 2015)	6	6	6
Chorégraphie jazz	Activité démarrée en septembre 2017		6	9

2.3 L'ÉVOLUTION DES RESSOURCES HUMAINES

L'équipe élu-e-s associatifs est composée de :

- Membres élus lors de l'assemblée générale
- Membres de droits dont des élus municipaux, des représentants de la caf, de la fédération des centres sociaux et des mjc.

	2015	2016	2017	2018
Membres du bureau	8	8	8	4
Administrateur-trice-s	3	3	4	5
Renouvellement	1	1	2	0

Depuis 2017, un comité de gestion (bureau) composé de quatre membres élus, prend en charge la gestion de l'association. La création d'un parcours de bénévoles est formalisée en prenant en compte l'accueil puis l'accompagnement des nouveaux venus. Il s'agit bien ici, de permettre une évolution dans la participation des habitant-e-s. Cette forme de gouvernance, a fait ses preuves en termes de démocratie participative durant des décennies. La nouvelle organisation des collectivités territoriales, les nouvelles formes d'engagement bénévole, l'évolution dans les démarches participatives permettent au conseil d'administration d'adapter, de transformer son fonctionnement.

Pour ce faire les élu-e-s ont participé à des formations, autour de thématiques telles que :

- La gouvernance, le pouvoir d'agir, le bien vieillir, l'éducation partagée, la communication.

L'expérimentation de commissions thématiques « éducation et parentalité, communication, animation de la vie locale et solidarité » a permis d'une part une montée en compétence des salariés dans l'accompagnement de projets des bénévoles et d'autre part une participation active des bénévoles dans la définition et l'organisation de projets. En 2018, la sélection naturelle des thématiques de ces commissions est guidée par les choix des bénévoles, des élu-e-s associatifs, et un positionnement ajusté des salariés dans l'accompagnement de projets de territoire. La commission communication subsiste dans une perspective de création d'un plan de communication. La commission projet est l'espace utilisé pour aider à l'organisation d'initiatives d'habitant-e-s ou bénévoles.

L'équipe salariée est constituée de :

- Professionnels formés et diplômés pour les missions qu'ils occupent. Ce choix correspond à la volonté des gestionnaires d'avoir une réponse de qualité pour la prise en charge globale de l'accueil, de l'animation de la participation des habitants de l'action éducative et de l'animation de la vie locale.
- Personnel mis à disposition pour l'entretien des locaux, l'animation de l'espace public numérique, par la commune de saint-michel et l'aide au pilotage par la fédération des centres sociaux, traduit bien ici une volonté partagée de garantir un fonctionnement des services (entretien des locaux) et d'apporter une plus-value (animation de l'espace public numérique, accompagnement à l'élaboration du projet social 2019/2022) dans l'évolution des missions du centre social.

Pour accompagner la montée en compétences, les élu-e-s associatifs ont validé la présence des salariés aux formations

	2015	2016	2017	2018
Objet de la formation	Mashup VAE DESJEPS	Approfondissement BAFA Pouvoir d'agir. Parler pour que les enfants écoutent	BAFD 1 Massage in school program Comptabilité Pouvoir d'agir.	Communication non verbale BAFD 2 Comptabilité Pouvoir d'agir

Depuis 2017, et en dehors de turn over inhérent au champ professionnel de l'animation socio culturelle, l'équipe salariée est amoindrie en nombre. Les mouvements du personnel, sont liés pour une part à la fin du financement de l'état pour les contrats d'avenir, à la prise en charge du secteur périscolaire par la commune de saint-Michel et à une mise en perspective relativement floue du fonctionnement de la structure au regard de la prise en charge des missions du grand Angoulême. Aussi, ces mouvements sont révélateurs d'une culture de l'organisation centrée sur l'utilité sociale. La fermeture de certains de ses secteurs, malgré la prise en charge du fonctionnement quotidien de l'existant, a déstabiliser au fil du temps, la mise en perspective de l'équipe salariée.

Aussi pour pallier aux mouvements du personnel, le comité de gestion s'est impliqué fortement, d'abord dans la gestion quotidienne de la structure pour en maintenir l'activité, puis dans la mise en perspective de l'équipe salariée et bénévole..

L'équipe bénévoles est composée de : essentiellement des femmes très actives socialement, pour une part en retraite ou sans emploi, pour une autre part employées à temps partiel.

Les bénévoles agissent dans :

- L'organisation et l'animation des ateliers CLAS, sur un temps hebdomadaire en face à face public et sur un temps mensuel dans le cadre de réunions de préparation.
- La gestion de l'épicerie sociale, de la commande à la distribution de denrées alimentaires et à minima 1 fois par semaine
- La définition et la menée de temps forts de l'association comme les bric à brac, jeu partage..

Conseil d'Administration

Comité de Gestion Comité de Projets



2.4 POINT DE SITUATION MATÉRIELLE ET FINANCIÈRE

Les locaux : l'hébergement de l'activité du centre social est réparti sur 4 lieux, permettant une action de proximité selon le besoin des familles, des habitants. La signalétique mise en place par la commune donne une réelle visibilité sur l'ensemble des secteurs du centre social. Pour certains lieux d'activité, tels que l'accueil de loisirs et l'accompagnement à la scolarité, les locaux sont partagés. Pour l'ensemble des espaces mis à disposition, se pose la question de l'aménagement d'un coin dédié à l'accueil, à l'information globale des actions du centre social et celles des acteurs du territoire.

L'accueil de l'ensemble des actions scolaires et socio-culturelles de Saint Michel dans un lieu spécifique « cité scolaire » entre en 2019 dans sa phase opérationnelle. La MJC centre social Saint Michel a impulsé des temps de rencontres mensuelles, avec les élues de la commune, afin d'adapter, d'anticiper l'organisation de l'accueil des enfants et de leurs parents.

La période de travaux de l'espace scolaire va enclencher pour le centre social, l'obligation de composer avec les locaux municipaux vacants. Néanmoins, le dialogue est existant et constructif entre l'association et la commune, ce qui nous permet une liberté dans les propositions d'aménagement et de choix éducatifs quant à l'occupation d'autres locaux.

Les moyens financiers :

Analyse compte de résultat : Le résultat net de l'exercice 2017 du Centre Social est en très léger excédent de 2 892 €. Cet excédent est particulièrement modéré puisqu'il ne représente que 0.75 % des produits d'exploitation. Le résultat net de 2017 confirme néanmoins deux exercices positifs successifs. Il est inférieur à l'excédent de 2016 qui s'élevait à 7 548 € soit 1.92 % des produits d'exploitation. Ces deux résultats successifs permettront au report à nouveau de basculer sensiblement dans le positif et donc d'augmenter les fonds propres. Il est important de souligner que le résultat net 2017 est inférieur à celui de 2016 de 4 656 €.

Sont mises en avant comme causalité :

- Une baisse significative d'environ de 4000 € soit près de 92 % du résultat d'exploitation.
- Une très légère baisse du résultat financier de 8 %
- Et une baisse toute relative du résultat exceptionnel de 25 %

Les résultats d'exploitation sont les plus marquants si nous devons approfondir l'analyse. En effet, la masse salariale additionnée aux charges sont stables d'un exercice à l'autre, si l'on constate une baisse significative, - 17 %, des services extérieurs et autres services, nous sommes en mesure de conclure que l'association entame une décroissance budgétaire.

Côtés produits, la stabilité d'un exercice à l'autre y est également de mise. L'écart constaté est engendré par une reprise de provision pour risque de perte de l'emploi de 9 000 € inscrite sur l'exercice 2016. Cet écart est le marqueur que l'on retrouve entre les deux exercices.

Autres ratios à prendre en considération, une masse salariale particulièrement stable à environ 70 % et un taux de subvention de près de 45%.

Nous sommes face à une structure en stagnation avec une gestion qualifiée de prudente et minimaliste.

Analyse Bilans : Le résultat permet à la structure d'augmenter sensiblement le total de son bilan. Il passe de 195 450 € en 2015 à 201 720 € en 2017, soit une augmentation de 3 %. L'écart est en augmentation de 6 270 €. Cette augmentation du bilan de 6 270 € correspond à un enrichissement réel de 16 183 € entre 2015 et 2017 soit une augmentation des fonds propres.

Le fonds de roulement de 2015 à 2017 reste quasi identique. Il passe de 121 976 € en 2015 à 136 338 € en 2017. Il permet de couvrir 130 jours de charges d'exploitation. (Résultat très confortable). La trésorerie immédiate est de 102 035 €.

Malgré des indicateurs très positifs, nous devons rester vigilants quant au coefficient de vétusté s'élevant à 0.93 %.

Si les délais de paiement en direction des fournisseurs sont corrects (19 jours) ceux relatifs aux charges sociales sont corrects avec 101 jours.

La capacité d'autofinancement a considérablement augmenté passant de près de 10 000 € en 2015 à 15 591 € en 2017.

Pour conclure, je dirais de manière synthétique, que l'association à une gestion consciencieuse et pondérée. Elle devrait néanmoins penser à moderniser son outil en favorisant son investissement dédié au projet.

Le budget 2018 est le reflet objectif d'un important changement conjoncturel :

L'arrêt des aides d'état dédiées à certains contrats joutés à la fin programmée des temps d'accueil périscolaires ont occasionné une baisse significative des subventions inhérentes à la gestion de ce service.

Autre point à prendre en considération, le Centre Social entame cette année, un renouvellement de contrat de projet qui devra redéfinir la nature du projet associatif par le biais de ses orientations, de ses objectifs et par conséquent de ses actions.

2018 est donc une année de transition entre un projet impacté par les changements annoncés ci-dessus et un projet en réflexion et en devenir. Il est donc certain, que le budget 2018 ne s'inscrira pas dans une continuité stable et évolutive.

De manière concrète et chiffrée, le budget 2018 traduit ce constat. La perte programmée des accueils périscolaires grève les subventions CAF et Collectivité de 14 374 €, subventions liées à la conduite de cette action. Par effet induit, la vente des produits d'activités baisse de 17 761 €. Ce qui se constate en produit se répercute en charges, la perte de gestion de service provoque une baisse de 34 727 € du compte 64.

L'association s'est positionnée sur une démarche départementale liée au pouvoir d'agir des habitants intitulée « Fabrique des possibles ». La conduite de cette action de proximité engendre une augmentation de 5 % des achats soit 3 198 € et de 12 % soit 2 225 € des achats de services extérieurs (formation collective aux apprentissages méthodologiques de cette démarche).

Les effets de ces changements ont par conséquent entraîné une baisse de 10 % du budget annoncé en 2018 si l'on s'en réfère à celui de 2017.

Les contributions volontaires :

	2015	2016	2017	2018
Valorisation du bénévolat	61504	61504	65348	75000
Mise à disposition de biens (locaux, fluides)	40786	41515	42243	42971
Mise à disposition de personnel	42342	35595	36242	39813

La valeur du projet réside d'abord, dans la définition et la prise en charge de l'activité par les bénévoles. On constate que la présence des bénévoles augmente depuis 2016. On lira au travers de la stagnation du nombre d'heures des bénévoles pour 2015/2016, plutôt une prise en compte partielle du temps réel donné. A contrario en 2018 la valorisation du bénévolat se rapproche de la réalité.

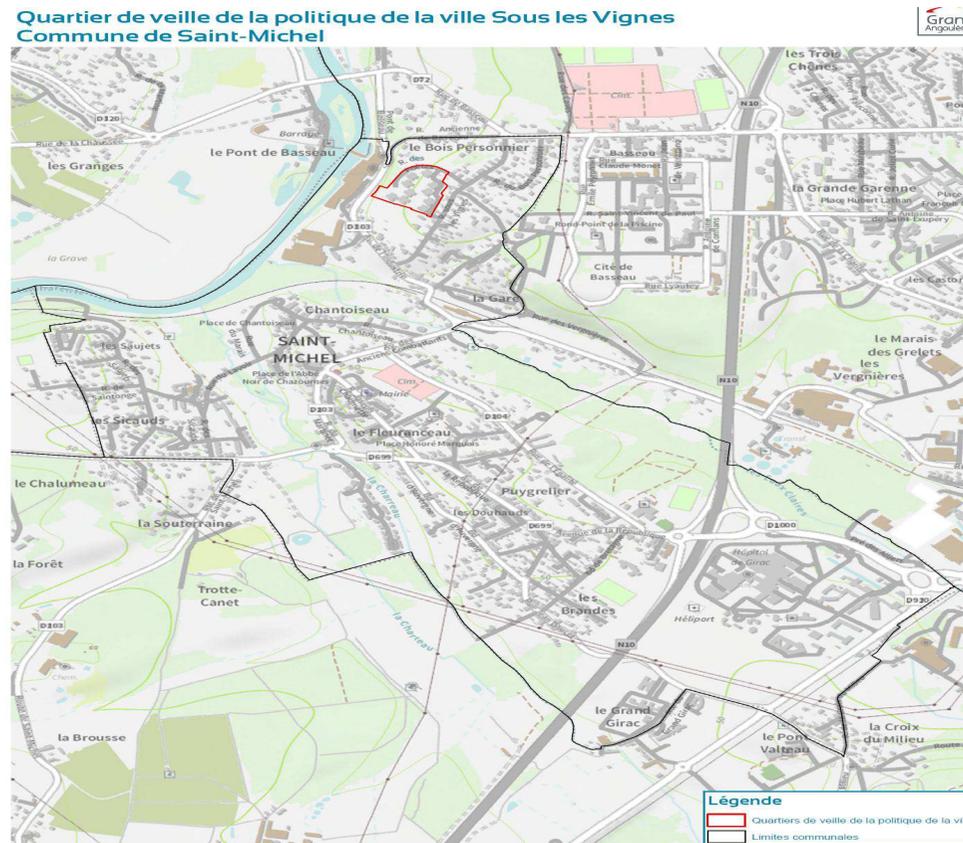
Le logis de Chantoiseau :

Saint-Michel, comme La Couronne, a été une commune industrielle. L'abondance des eaux amena naturellement la construction d'importantes usines. Depuis le XVIIe siècle, Saint-Michel comptait trois moulins à papier. Avec l'industrialisation, ils ont été remplacés par une usine. Ainsi naquit le Logis de Chantoiseau vers le milieu du XIXe siècle. Ce bâtiment a été construit à la demande des familles LAROCHE-JOUBERT, papetiers dans la commune, dans un espace d'un hectare environ. Commencé à la fin du XIXe siècle, sa construction fut achevée en janvier 1927. L'architecture Louis XIII est choisie avec un mélange de pierres et de briques. A l'intérieur, le logis comportait un sous sol, un premier étage constitué d'une grande salle à manger avec terrasse extérieure dominant la Charente, un deuxième étage "chambre" et un troisième étage "grenier ". Une porte cochère donne accès à une cour entourée de bâtiments ressemblant aux écuries de châteaux. Au fond, deux



pavillons encadrent un corps du Logis. La façade arrière au dessus de La Charente et de la voie ferrée est plus souriante et plus décorée. On abandonne l'apparat de la cour pour un domaine plus convivial tourné vers les jardins. Actuellement propriété de la commune, il est occupé par des salles de réunion et des bureaux de la MJC. Aujourd'hui, le logis bien que riche de son histoire est un bâtiment inaccessible pour des personnes à mobilité réduite. Le premier étage est occupé par le pôle administratif du centre social ou l'accueil est restreint aux habitants et usagers qui peuvent se déplacer.

Quartier sous les vignes : Les quartiers dits de « veille active » sont des territoires qui ne sont pas retenus dans la géographie prioritaire définie par voie réglementaire, mais sur lesquels les acteurs locaux s'accordent à considérer qu'il est nécessaire de maintenir une attention particulière (art. 13 de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine). Le choix du placement d'un quartier en veille active est laissé à l'appréciation de la collectivité concernée et du Préfet. À ce titre, il peut intégrer le contrat de ville et bénéficier de l'ingénierie de la politique de la ville. Le dispositif de veille active permet la pérennisation des programmes de réussite éducative (PRE), selon des modalités définies localement par les partenaires du contrat de ville. Ces modalités peuvent prévoir, le cas échéant et de manière transitoire, la mobilisation des crédits spécifiques sur la durée du contrat de ville 2015-2020. Le positionnement de ces quartiers en territoires de veille active doit leur permettre de : o mobiliser l'ingénierie de la politique de la ville, y compris l'observation locale et la veille partenariale o mobiliser les moyens de droit commun des différents signataires du contrat, et tout particulièrement la solidarité locale o pérenniser les dispositifs spécifiques tels que les PRE ou les postes d'adultes relais au sein des associations (poursuite jusqu'à leur terme des conventions), dans la recherche d'un meilleur co-financement, et le cas échéant avec le maintien de crédits d'intervention de l'État.



Source : IGN France Raster, CGET
Réalisation : Grand/Angoulême, DSI-SIG, 12/18



0 200 400 Mètres

Réf : SIG_18_13

La population et les familles de la commune :

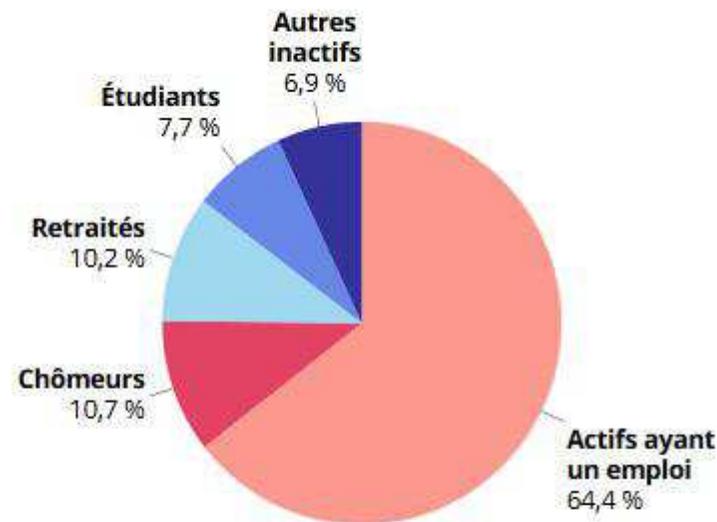
La population de saint-michel est de 3253 habitant-e-s en 2015. Il y a une baisse de l'évolution démographique depuis entre 2012 et 2015. Son solde migratoire est de +1% en 2015 alors qu'il était à +2.24% en 2012. Cela s'explique par 76 décès contre 19 naissances sur le territoire.

La population est vieillissante, les personnes âgées de **plus de 55 ans** sont au nombre de **1380** ce qui représente plus de 42% des habitant-e-s. Les personnes en situation de passage à la retraite, sont quant à elles au moins 400.

Le nombre d'enfants de **0 à 10 ans** est passé de 310 en 2011 à **388** en 2015, néanmoins la part d'enfants sur la commune est de 7.7 % de la population globale.

Les préadolescents de **11 à 14 ans** et les jeunes de **15 à 19 ans** sont **286** à vivre à saint-Michel et, pour certain, à investir les espaces public de la ville.

EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2015



Source : Insee, RP2015 exploitation principale, géographie au 01/01/2017.

- La composition des ménages :

La composition des ménages des 1551 foyers sur la commune en 2015 fait apparaître une majorité de couple sans enfant (cette proportion est liée au vieillissement de la population) et de femmes seules par rapport au nombre de ménages.

Quant à la population des ménages, les augmentations en nombre se situent plutôt vers les hommes seuls (+51 personnes) et les familles monoparentales (+72) et ce malgré une baisse d'habitant-e-s sur la commune. Les diminutions en nombre, concernent les couples avec enfants et les couples sans enfants ceci dans une part relative.

FAM T1 - Ménages selon leur composition

	Nombre de ménages				Population des ménages	
	2015	%	2010	%	2015	2010
Ensemble	1 551	100,0	1 567	100,0	2 939	3 048
Ménages d'une personne	700	45,2	653	41,6	700	653
Hommes seuls	293	18,9	242	15,4	293	242
Femmes seules	407	26,3	411	26,2	407	411
Autres ménages sans famille	30	1,9	25	1,6	65	59
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	820	52,9	889	56,8	2 174	2 337
Un couple sans enfant	425	27,4	480	30,6	860	993
Un couple avec enfant(s)	236	15,2	275	17,6	902	1 004
Une famille monoparentale	159	10,3	134	8,6	412	340

Sources : Insee, RP2010 (géographie au 01/01/2012) et RP2015 (géographie au 01/01/2017) exploitations complémentaires.

- L'emploi, le chômage :

Le taux d'activité des 15 à 64 ans en 2015 est de 75.1 % et donc de 14.3 % de taux de chômage pour la même tranche active de la population.

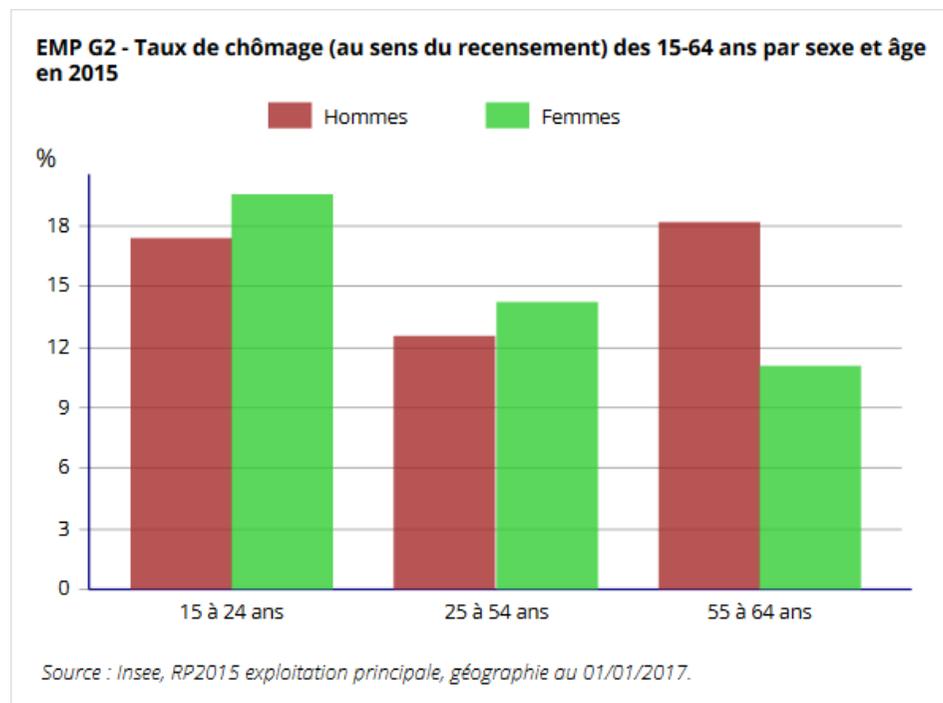
Les jeunes de 15 à 24 ans sont les plus touchés par le chômage.

En deçà de 55 ans les femmes ont le taux le plus fort d'inactivité professionnelle.

La tranche d'âge des 25/54 ans est la moins impactée. La population des actifs est majoritairement représentée, avec 64.4% des actifs ayant un emploi.

A quasi à part égale les chômeurs et retraités représentent à chacun un peu plus de 10% de la population des 15 à 64 ans. La proportion du nombre de demandeurs d'emplois passe de 113.4 % en 2013 à 10.7 % en 2015.

Les catégories socio professionnelles majoritaires de la population active de saint- Michel sont les employé-e-s et les ouvriers. Le secteur économique le plus important de Saint Michel est le secteur tertiaire (hôpital Girac, administration publique, enseignement, action sociale et santé).



- Revenus et pauvreté des ménages en 2015

- En 2015, le nombre de ménages fiscaux sur le territoire était de 1434 et ils représentaient 2864 personnes. Le revenu médian disponible était de 19624 €.

La part des ménages fiscaux imposés sur cette année de référence était de 51.4%.

Le taux de pauvreté défini par le référent fiscal de 2015 représenté 15% de la population. Il touche significativement les personnes au statut d'occupation locataire (28%).

- Décomposition des revenus disponibles sur l'année 2015

63.5 % sont des revenus liés à l'activité dont 3.4 % sont des indemnités

chômage. Autre indicateur à prendre en considération, 36.1% sont des revenus liés

aux pensions et retraites. L'ensemble des prestations sociales concentre quant à lui 6.9% des revenus totaux.

- Concernant le salaire net horaire moyen, il existe une disparité significative entre hommes et femmes sur l'ensemble des catégories socioprofessionnelles notamment chez les cadres et les professions intermédiaires.

La suite du document s'appuiera sur une croisée de données de la Caisse des Allocations Familiales de 2017.

Durant cette année de référence, le nombre de foyers allocataires CAF était de 705 sur un total de 1551. 86 étaient bénéficiaires du RSA. Pour mieux considérer l'évolution des foyers allocataires CAF et des personnes ayant un droit versable au titre du RSA, nous pouvons nous appuyer sur les données chiffrées ci-dessous :

Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2016	2017
Allocataires CAF	685	671	670	665	645	630	701	705
Bénéficiaires RSA	100	110	99	118	122	140	86	86
%	15%	16%	15%	18%	19%	22%	12%	12%

- **Scolarité et diplôme** : La commune de Saint-Michel dépend de l'Académie de Poitiers (Rectorat de Poitiers) et les écoles primaires de la commune dépendent de l'Inspection académique de la Charente. Pour le calendrier des vacances scolaires, Saint-Michel est en zone A. Sur la commune de Saint-Michel, 3 établissements scolaires sont ouverts :

- 2 écoles (1 élémentaire, *Louis-Pasteur*, comprenant six classes, et une école maternelle, *Charles-Perrault*)
- 1 collège *Puygrelier* regroupe 515 élèves de la 6^e à la 3^e répartis dans 19 classes (en 2011)

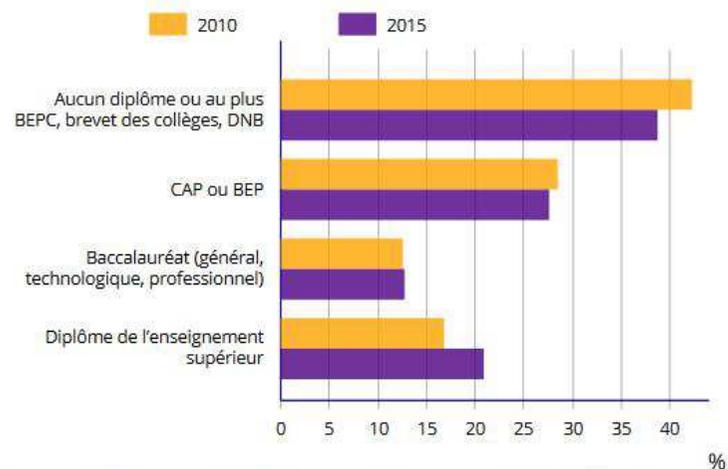
La scolarisation des enfants et des jeunes, est optimale jusqu'à l'âge d'obligation légale. A partir de 16 ans plus de 25 % des jeunes optent pour un cursus professionnel tel que le CAP ou le BEP. Pourtant en 2015 une augmentation de diplômés de l'enseignement supérieur inverse la tendance stable du nombre de bacheliers. Malgré une baisse des non diplômés, la part des jeunes ayant au maximum un Brevet des collèges est majoritaire.

FOR T1 - Scolarisation selon l'âge et le sexe en 2015

	Ensemble	Population scolarisée	Part de la population scolarisée en %		
			Ensemble	Hommes	Femmes
2 à 5 ans	88	73	82,1	79,6	86,0
6 à 10 ans	141	141	100,0	100,0	100,0
11 à 14 ans	109	108	99,1	98,2	100,0
15 à 17 ans	94	91	96,9	96,3	97,6
18 à 24 ans	255	97	38,0	32,4	42,5
25 à 29 ans	215	13	6,0	7,8	4,0
30 ans ou plus	2 301	18	0,8	0,5	1,0

Source : Insee, RP2015 exploitation principale, géographie au 01/01/2017.

FOR G2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %)



Sources : Insee, RP2010 (géographie au 01/01/2012) et RP2015 (géographie au 01/01/2017), exploitations principales.

Sources : INSEE – données 2015

L'habitat, le logement :

- Catégories et types de logements :

Le territoire communal de Saint Michel regroupait 1677 logements en 2015 contre 1816 en 2010. 1553 d'entre eux avaient une destination de résidence principale et seulement 23 étaient considérés comme résidences secondaires ou occasionnelles. Il est à noter que 101 logements étaient vacants sur cette même année de référence. Concernant cette fois-ci la typicité et la répartition de l'habitat, 1096 logements étaient des maisons contre 575 appartements.

En prenant en considération cette dernière donnée, le nombre moyen de pièces par maison était de 4.5 contre 2.6 pour les appartements.

- Evolution de l'habitat de Saint Michel :

Sans entrer dans une étude historique exhaustive, le territoire communal a connu une très nette progression quantitative de son habitat entre 1945 et 1990. Il est à noter que sur la période 1971 / 1990, la proportion des constructions d'appartements a fortement augmenté mais reste néanmoins inférieure à celle des maisons. Il faut attendre le début des années 90 pour voir cette proportion s'inverser.

- Ancienneté d'emménagement :

Sur les 1553 résidences principales de la commune, près de 44% ont des propriétaires ou locataires identiques installés depuis plus de 10 ans. A l'inverse, l'emménagement récent de moins de 2 ans (en 2015) représentait tout de même 286 habitations.

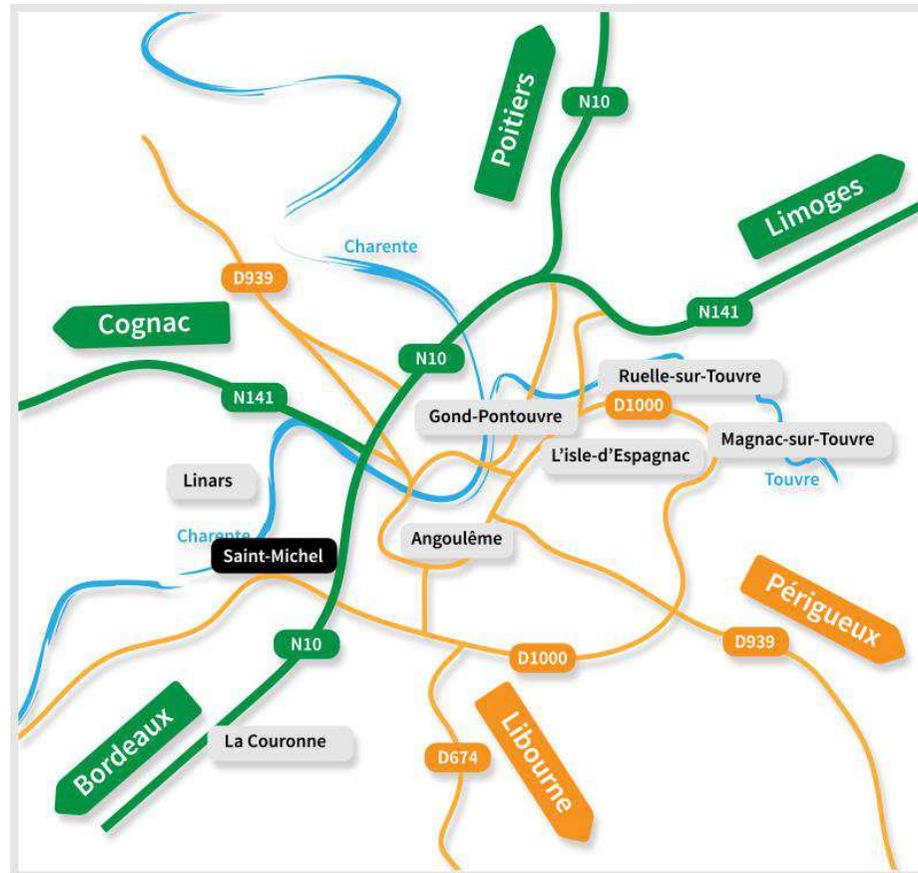
- Statut d'occupation :

Sur le même ensemble des 1553 logements recensés sur le territoire en 2015, 749 étaient investis par des personnes en qualité de propriétaires contre 760 en tant que locataires. 232 étaient loués au titre des logements HLM.

Les Transports¹ :

Pour rejoindre Saint-Michel en **train** il faut s'arrêter en gare d'Angoulême. Angoulême est desservie par la [LGV Sud Europe Atlantique](#). Le trajet Paris-Angoulême prend environ 1h46 pour le trajet le plus rapide, ou 2h en moyenne. Il existe 10 à 12 allers-retours quotidiens directs. Le trajet Angoulême-Bordeaux prend 36 minutes pour les trains les plus rapides ou 1h10 en moyenne. Il existe 20 à 22 allers-retours quotidiens directs (LGV ou TER).

- Le réseau routier (carte ci-après), précise la proximité et l'accès aux villes de Poitiers, Limoges, Cognac, bordeaux, Libourne et Périgueux par des nationales et autoroutes.
- Les transports en commun permettent des déplacements simples vers Angoulême et jusqu'à Châteauneuf par 5 lignes dont 1 du réseau Citram/Véolia et 4 du réseau GTA. La ligne d favorise les déplacements aussi les dimanches et jours fériés.



1 <https://www.stmichel-entraygues.fr/category/venir-a-saint-michel/>

Vie locale associative et équipement à usage des associations :

A Saint Michel la vie associative est importante puisque 31 associations, centre social inclus, sont implantées dans la commune et agissent et proposent des activités.

Nous agissons à leurs côtés, plus particulièrement avec le dynamique comité des fêtes, l'association des parents d'élèves. Nous soutenons aussi les actions de l'amicale du bel automne, du comité de jumelage, de l'association arts et peintures, et celle des isgles.

Cependant, en dehors de rapports cordiaux avec les associations que nous croisons, notre rôle de soutien à la vie associative est peu développé à ce jour.

La commune dispose d'équipements sportifs et de plusieurs salles communales.

Cependant l'hébergement des associations locales est devenu un frein au développement associatif, puisque la mutualisation des espaces est orchestrée par la ville et reste à usage unique dans certains cas (étage du logis de Chantoiseau par exemple).



La mairie à organiser la mise en place d'aires de jeux pour les enfants et les jeunes, couvrant une large partie des espaces verts du centre-ville.

Aujourd'hui, d'importants travaux d'amélioration de la cité scolaire entreront dans leur phase effective dès le printemps 2019.

3.2 LES ADHÉRENT-E-S

Le nombre d'adhérent-e-s augmente d'année en année et ce malgré la mise en veille du secteur jeune et de la fin de notre prise en charge des activités périscolaire.

Quel âge ont-ils ?

Nos adhérents de plus de 50 ans représentent plus de 42 % du public accueilli au centre social. Les enfants et préadolescents, quant à eux représentent 37 % de nos adhérent-e-s. Les 16/25 ans, sont présents pour la période 2017/2018 puisqu'ils fréquentaient le secteur jeune jusqu'en 2017.

Répartition géographique des adhérents

	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018
Commune	244	245	264	250
Hors commune	169	183	202	241
Total	413	428	466	491

	2015 2016	2017 2018
0 -10 ans	166	147
11 – 15 ans	18	35
16 – 25 ans	8	22
26 – 50 ans	27	80
51 – 60 ans	34	53
+ 61 ans	175	154
TOTAL	428	491

D'où viennent-ils ? Majoritairement habitant-e-s de Saint-Michel, nos adhérent-e-s viennent aussi des communes limitrophes. Une vigilance particulière, néanmoins est à garantir, pour conforter notre action de proximité avec les habitants de notre territoire.

Combien sont-ils sur les activités de loisirs ?

Leur nombre augmente, car les activités de loisirs sont reconduites ou abandonnées à la demande des adhérent-e-s. Les animateur-trice-s d'activités de loisirs, accompagne leur groupe quasiment dans une forme d'auto gestion et de fait anticipe la reconduction des ateliers.

3.3 LA PAROLE DES HABITANT-E-S PORTÉE PAR LE CENTRE SOCIAL

Analyse des entretiens à destination des habitants et des adhérents de la MJC Centre Social de Saint Michel dans le cadre du renouvellement du projet social.

La commission méthodologique constituée d'administrateurs et de salariés de l'association a acté début 2018 la méthode des groupes de pairs pour aborder les phases évaluatives et de diagnostic du projet social. La présente analyse reprend des entretiens destinés aux adhérents et usagers de nos actions associatives.

Dix-neuf entretiens ont été conduits de juin à octobre 2018. Chaque entretien fut, autant faire se peut, animé par un binôme salarié et bénévole. Vous noterez au court de la présentation que certains chiffres excèdent ou sont en sous-représentation de l'effectif total. Ceci est occasionné par des non réponses ou inversement, par des réponses multiples de la part des personnes interrogées. L'échantillonnage des entretiens s'est appuyé sur 16 femmes et 3 hommes. Voici à présent une analyse fine des retours obtenus.

Concernant la constituante familiale :

- 74% des personnes déclarent vivre maritalement et sur ce total 57% vivent avec au moins 1 enfant à charge.
- Par conséquent, 26% vivent seuls, dont 75% d'entre eux avec au moins un enfant.

Concernant le lieu de résidence : Il est à noter qu'un tiers des personnes interrogées n'ont pas souhaité indiquer leur quartier de résidence. 10% résident sur une commune limitrophe de Saint Michel. Le quartier le plus représenté est celui des poètes avec 25% des personnes interrogées. Cette représentativité est induite par l'expérimentation de la démarche de la Fabrique des Possibles sur ce quartier.

Concernant l'habitat : 45% indiquent être locataires de leur logement contre 55% de propriétaires.

Concernant les tranches d'âge : Concernant l'âge des personnes entretenues 47% sont âgées de 26 à 45 ans, 26% de 45 à 62 ans et enfin 21% de plus de 63 ans. 1 personne ne nous a pas renseigné sur ce point.

Seule une d'entre elles n'a aucune connaissance de l'existence de l'association sur le territoire.

Concernant les usages faits de l'association : Le Relais d'Assistants Maternels et l'Accueil de Loisirs sont les deux actions et services portés par l'association qui sont les plus identifiés et utilisés par les personnes. L'Espace Public Numérique, l'Accompagnement à la Scolarité et les ateliers yoga arrivent également comme des actions relativement bien repérées.

Concernant la connaissance de l'association : Les entretiens ont également révélé les principaux vecteurs de connaissance liés à l'association. Notre approche et notre diffusion de communication sous forme d'affiches ou de flyer n'a qu'un impact réduit en comparaison avec la communication verbale et informelle entre habitants du territoire. Le bouche à oreille et la communication de proximité sont à prendre en considération. La pratique actuelle ou ancienne d'activités en qualité d'usagers apporte également une connaissance plus ou moins approximative de l'association. Une seule personne affirme avoir été informé de l'existence de l'association par l'intermédiaire d'un partenaire social et ce, concernant l'action épicerie sociale.

Concernant l'impression général de l'association : Les entretiens nous ont également permis de qualifier l'image et les ressentis des personnes concernant notre association. 11 personnes ont une vision négative de l'association notamment sur la salubrité des locaux et leur fonctionnalité. Plusieurs personnes ont également évoqué l'ambiance pesante ressentie entre certains bénévoles.

La communication tant sur la forme que sur le fond est également identifiée comme une faiblesse de l'organisation associative. La programmation d'animation, l'accompagnement et la notion de services constituent les variables positives pour les personnes entretenues. A l'unanimité, l'ensemble des personnes estime nécessaire et pertinent d'avoir une association centre social sur le territoire communal de Saint Michel.

Concernant les impressions et les représentations de ce que doit être un centre social : Selon eux, cette association doit avant tout être un espace d'échanges et de liens entre les habitants. L'association doit également soutenir et accompagner les publics souffrant de précarité. Sur les publics accueillis, si l'ensemble des personnes estime qu'un centre social est un lieu ouvert à tous, les enfants, les jeunes et les seniors sont ciblés comme étant prioritaires dans nos champs d'actions et domaines de compétences. Ce constat est renforcé si l'on prend en considération les besoins des habitants dans leur quotidien. Près de 40 % dénoncent le fait que le territoire ne propose plus rien en direction de la jeunesse. 25 % se disent intéressés pour entrer dans une démarche collective citoyenne. Il est à noter que 3 personnes aimeraient trouver des espaces et des actions culturels sur la commune de Saint Michel.

Concernant les temps libres : La dernière question de l'entretien visait à définir l'utilisation des temps libres de chaque personne. Le soutien à la vie familiale occupe une place prépondérante dans le quotidien des personnes interrogées. Nous constatons également que le temps libre est souvent synonyme de pratiques de loisirs solitaires comme la marche, le jardinage, le bricolage ou encore la lecture. Seules deux personnes évoquent le fait d'être engagées dans une association en qualité de bénévole.

SYNTHESE DU PORTEUR DE PAROLE : Pour rappel, le porteur de parole est un outil permettant de récolter l'avis des citoyens sur des sujets de société et de placer du débat politique au sein de l'espace public.

Au 1er septembre 2018 s'est tenu le forum des associations de St Michel. Se sont regroupées une vingtaine d'associations de la commune pour recevoir environ 300 personnes. La manifestation s'est déroulée à l'extérieur, entre le city stade et le boulodrome de la commune. La MJC avait un stand pour présenter ses différentes activités. En plus du stand, une zone sur l'entrée du site a été investie pour animer un porteur de parole.

Méthode : une question est affichée aux yeux des passants sur un grand panneau pour les interpeller. Un animateur est présent pour aller vers les passants, leur proposer de discuter du sujet. Les réponses sont recopiées par l'animateur sur de grandes feuilles qui sont ensuite affichées dans l'espace public avec le prénom et l'âge de la personne qui a répondu à la question. Au fil de la manifestation, l'espace évolue, avec de plus en plus de réponses à la vue des passants permettant de créer un débat et de faire ressortir différentes opinions sans que les participants n'aient eu l'occasion de s'entretenir directement.

Phrases retenues pour l'intervention de la MJC : Q1 : Que contestez-vous ? Q2 : Pour moi, être citoyen, c'est...

Question 1 : Que contestez-vous ?

Nombre de réponses : 14, mais beaucoup plus de participants car la forme du débat fait que nous n'affichons que les réponses nouvelles. Autrement dit, il y a eu 14 réponses différentes, mais beaucoup de personnes sont venues valider d'autres réponses déjà inscrites au moment de leur passage.

Liste des réponses : - *Que les gens tuent des animaux- La pollution - Les comportements blessants*

- *L'injustice - L'utilisation du nucléaire pour produire de l'électricité - Que les choix de société soient guidés par le système économique - Rouler à 80 Km/h - La violence faite aux femmes - Le financement participatif, preuve du désengagement de l'état, et qui a pour conséquence l'institutionnalisation du don - Les politiciens qui nous prennent vraiment pour des cons - Ceux qui profitent de la société (les pauvres, les vieux, les migrants) - Les homophobes et monsieur Macron - Le protectionnisme - Que l'on fasse du mal aux enfants.*

Âges des participant-e-s : 14 personnes âgées de 11 à 76 ans. Moyenne d'âge : 44,5 ans.

Sujets abordés quand on parle de contestation : - La violence - L'économie - Personnes politiques - Attitudes blessantes - Les catégories sociales - La loi - L'écologie - L'injustice

Question 2 : Pour moi, être citoyen, c'est...

Nombre de participants : 13 réponses retenues, mais beaucoup plus de participants (car nous n'affichons que les réponses inédites). 13 participant-e-s âgé-e-s de 16 à 63 ans. Moyenne d'âge, 37 ans.

Une grande majorité des personnes interrogées commence par parler du droit de vote.

Les sujets abordés lorsqu'on évoque la notion de citoyenneté : - Droits - Devoirs - Solidarité - Ecocitoyenneté - Liberté - Égalité - Politique-Comportements individuels - *Aller voter - Respecter les gens, regarder à côté - Etre solidaire - Etre libre - Utiliser à bon escient ses droits - Etre égal à un autre - S'intéresser au vivre ensemble, prendre une part dans la vie de la société - Agir à mon échelle - Avoir des comportements bienveillants - Apprendre à exprimer ce que l'on ressent - Trier ses déchets pour préserver notre planète - Avoir le droit de se loger, oser des choses - Participer à la vie de la cité.*

Synthèse de la connaissance des habitants par les bénévoles et les élu-e-s associatifs : Au fil des travaux réalisés avec les bénévoles, la prise en compte de leur connaissance des habitants a permis de réajuster des fonctionnements (épicerie sociale, accompagnement à la scolarité, atelier danse..). En 2018 les bénévoles, lors d'un temps dédié font remonter la parole des habitant-e-s sur l'image et les attentes qu'ils/elles ont de la MJC Centre Social. Les bénévoles ont classé la parole des habitants en deux catégories (positif et négatif). Voici les éléments partagés et validés par les participant-e-s de ce temps de réflexion :

- Les personnes qui viennent au secteur famille sont des personnes en difficultés économiques. Les personnes qui viennent à l'épicerie sociale se sentent donc jugées.
- Les locaux sont éparpillés sur la commune et cela oblige donc les habitant-e-s à marcher ou déplacer la voiture d'un point à un autre.
- L'atelier cirque provoque un engouement hors des limites communales ce qui induit un manque de place pour les enfants de Saint Michel. De même certaines associations ou habitants qui souhaiteraient animer des activités pour enfants les mercredis n'ont pas de créneau disponible au logis de Chantoiseau.
- La communication est peu développée lors des manifestations, des temps forts organisés par le centre social.

A contrario

- La reconnaissance de la qualité des activités et services dispensés et plus précisément aux ateliers Cirque, gymnastique et Yoga, au Relai Assistant Maternel, l'espace public numérique et aux ateliers d'accompagnement à la scolarité. Ces activités, services sont plébiscités comme étant une « marque » de fabrique du centre social.
- La signalétique communale, de par son implantation et sa forme, est un atout pour le centre social. Cette signalétique permet pour les habitants hors commune d'être guidé vers les secteurs de l'association et renvoi à un dynamisme du centre social de par ses multiples lieux d'implantation. Aussi, les plaques sur les locaux, permettent aux habitants d'identifier le lieu autrement que par l'image renvoyée par les bâtiments.
- Les manifestations, les temps forts organisés par le centre social, comme le marché de Noël, la fête du jeu et bien d'autres ont permis aux habitant-e-s d'avoir un temps festif dans leur commune, et aussi au centre social de rendre visible sa puissance d'animation.
- Enfin, la participation du centre social à des temps organisés par les partenaires permet aux habitants de connaître ou mettre à jour leur connaissance du projet de l'association et des activités ou services existants.

Synthèse de l'expertise des salariés : Les habitants connaissent l'association au travers d'activités et de services, comme la danse, le cirque, l'accueil de loisirs, l'épicerie sociale, le Ram, les sorties familles. Les activités sont abordables tant par leur prix que par leur nature. Les activités ont pour plus valu la rencontre avec d'autres personnes que celles du cercle amical ou de voisinage. La vision globale de ce qu'est le centre social, est absente des représentations pour les usagers. Ils reconnaissent l'accueil de loisirs, l'épicerie sociale, l'espace public numérique et l'accompagnement à la scolarité comme des secteurs incontournables.

SYNTHÈSE : ÉVALUATION / DIAGNOSTIC

Force :

Démarche d'aller vers expérimentée à la cité des poètes.
 L'équipe bénévole et salariés est dans une volonté de transformer les pratiques, le fonctionnement
 Les activités, l'epn, l'épicerie sociale, l'alsh 3/ 17 ans et le clas, le ram, le secteur famille drainent un public varié
 Le secteur famille riche en projets et accompagnement de différentes natures et particulièrement auprès d'un public en difficulté sociale
 L'inclusion numérique des seniors est le coeur de l'action de l'EPN.
 La qualité du service RAM, de la gestion de l'association par les bénévoles et les secrétaires.
 Un fonctionnement de l'épicerie quasi autonome pour les bénévoles.
 Partenariat avec le comité des fêtes, l'association des parents d'élèves, l'association des commerçants
 La participation active de l'équipe à des réseaux professionnels ou politiques.
 Investissement significatif des salariés et bénévoles
 Notre affiliation à deux fédérations

Opportunité :

Territoire en veille active et possibilité pour l'agglo d'accompagner les actions à la résidence des poètes dans le cadre du contrat de ville
 Volonté de la ville, de travailler en étroite collaboration
 Volonté de collaboration du collège et de Fléac pour aller vers la jeunesse.
 Volonté d'effervescente et de La Couronne de collaborer pour le projet d'inclusion numérique (département).
 Vie associative riche en nombre, sur la commune.
 La caf pourrait valider une autre forme de gouvernance si les interlocuteurs sont repérés par thématiques.
 Reconnaissance par la ville du travail fourni
 Appel à projet sur les initiatives sociales locales

Faiblesse :

Ouverture vers l'extérieur, vers les associations qui s'est affaiblie au fil de ces 4 ans
 L'accès au numérique par le biais de l'accompagnement aux démarches administratives est dédié à un public restreint.
 L'état des lieux de l'activité : Quasi plus d'asmat, baisse de fréquentation de l'accueil de loisirs 3/12 ans, perte du périscolaire, veille du secteur jeune.
 L'épicerie sociale est chronophage pour le référent famille.
 Mouvement du personnel pose problème sur le fonctionnement de l'activité de la dynamique de groupe. La perte du sens collectif est un frein à la motivation.
 L'alsh regroupe des enfants de 2,5 à 12 ans. Les 6,10 ans ne veulent pas être associés à l'accueil des « bébés »
 Le CA n'est pas représentatif de la population de saint Michel.
 Projet social 2015/2018 en perte de vitesse depuis 2017. Les financements donnés pour des actions pas réalisées en 2018.
 Réponse partielle envers la population marquée par le vieillissement

Menace :

Le manque de lisibilité des compétences prioritaires du grand Angoulême
 Paupérisation de la population, particulièrement les personnes isolées (retraités, familles monoparentale)
 Implantation de familles en situation de précarité à la résidence des poètes.
 Étiolement du lien avec la fédération des MJC
 La relocalisation de l'alsh durant les travaux de la cité scolaire.
 Positionnement de la caf sur le renouvellement du projet social.
 Inadaptation des locaux (logis non accessible aux personnes à mobilité réduite) , secteur famille (locaux étroits)

3.4 RÉSEAU PARTENARIAL ET ENJEU PARTAGÉ

Le développement du partenariat institutionnel

- le Conseil départemental DIESS, MDS, PM, Conseil Régional par la mise en place de comités de pilotage pour la prise en compte des publics fragilisés, les séniors, et dans la mise en place d'actions d'insertion ou d'actions liées à la petite enfance et l'enfance.
- la CAF, suivi et évaluations intermédiaires du CEJ, l'accompagnement dans l'élaboration des projets ACF, RAM et projet social
- la municipalité de saint-michel par une convention d'objectifs et de financement, par la réflexion partagée de l'intervention sociale territoriale
- la DDCSPP dans l'apport des cadres structurants dans les accueils collectifs de mineurs et plus largement leur expertise dans la prise en charge de l'enfance et la jeunesse
- les établissements scolaires par des actions concertées en direction des enfants et des jeunes et de leurs parents
- le grand Angoulême dans leur soutien et la prise en charge de nos futures actions liées à la jeunesse et à la petite enfance
- la commune de Fléac, par leur réflexion autour de l'aller vers la jeunesse, l'accueil de la petite enfance et leur soutien dans des actions d'insertion

Notre appartenance et le soutien des fédérations auxquelles nous sommes affiliées :

- la Fédération des centres sociaux de Charente, particulièrement dans des actions de formation, du soutien dans le développement de notre vie associative
- la Fédération Régionale des MJC, l'Unité Départemental des Maisons des Jeunes de la Culture de par leur apport d'expertise culturelle et sociale et l'accueil des jeunes dans notre structure
-

Notre appartenance à des réseaux de partenaires d'action :

- Centres sociaux de Charente, dans le cadre des réunions de directeurs, des appuis solidaires pour du recrutement, de l'expertise financières, comptables ou des collaborations dans des actions co-portées.
- Les structures culturelles telles que ludothèques. Médiathèques, musée d'Angoulême et cinéma.
- Les associations départementales : CIDFF, Banque Alimentaire, Francas dans l'aide et le renfort dans nos actions auprès de publics en situation précaire, des jeunes, des familles.
- Les associations locales : Amicale du bel Automne, Bien vivre à Compain (EHPAD), APEM, Les Isgles, le club Pétanque, Foulées de Saint Michel, Arts et peinture, dans des actions collectives co-élaborées ou notre soutien à leur fonctionnement.
- Les Services publics : CCAS, Pôle emploi, la Mission Locale, dans l'orientation de leur public vers certaines de nos actions.

IV. UNE STRUCTURE EN MOUVEMENT

4.1 LE CENTRE SOCIAL DE 2015 À AUJOURD'HUI

En 1987, des habitants de Saint-Michel ont créé la "MJC de Saint Michel". C'est une association d'éducation Populaire qui favorise l'autonomie et l'épanouissement des personnes, qui souhaite permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture afin que chacun puisse participer à la construction d'une société plus solidaire.

Ainsi, les habitants ont fait vivre et évoluer le projet de l'association en privilégiant :

- **L'échange** entre les personnes dans **le respect** des convictions de chacun,
- Des activités éducatives, culturelles, de loisirs ouverts à tous et à toutes les générations,
- Des actions locales de **solidarité**.

Le développement a été permis grâce aux différents partenariats qui ont été tissés au fil des ans. Parmi les principaux, la commune de Saint Michel et la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente. Par la suite, face aux évolutions socio-économiques sur le territoire, l'association a obtenu son premier agrément « centre social » en 1993 délivré par la CAF. Au fil des années, l'association s'est progressivement développée pour arriver à sa forme actuelle.

Depuis 2015, l'action du centre social a permis des centaines de rencontres, des moments conviviaux organisés dans la ville, des accompagnements individuels et collectifs, l'accueil de personnes différentes, les débats éducatifs de conviction de société. Au delà des difficultés analysées et acceptées comme de nouveaux challenges, l'énergie, l'engagement, le professionnalisme reste entier.

L'association a fêté ses 30 ans à l'automne 2017, l'âge de la maturité, du bilan de son parcours. Convaincue de son utilité sociale, par sa proximité avec les habitant-e-s, forte de son expérience dans les collaborations enclenchées, le centre social aujourd'hui est prêt à s'affirmer dans les transformations choisies pour les années à venir.

4.2 UNE GOUVERNANCE ADAPTÉE POUR UN POUVOIR PARTAGÉ

Les administrateur-trice-s, se sont vu remettre un questionnaire dans le cadre du diagnostic de territoire. Ce dernier interrogeait, sous différents angles, l'engagement des élu-e-s associatifs. Voici l'analyse des huit retours:

La très grande majorité des administrateurs ont motivé leur engagement associatif par l'altruisme, l'envie de donner, d'aider, de soutenir l'autre. C'est donc la notion de solidarité et d'entraide qui devance celle de l'épanouissement personnel. Une personne a également souligné que l'engagement associatif permettait de valider des compétences dans un parcours de vie personnelle, une autre que l'engagement personnel devait revêtir un aspect plus inclusif en direction des habitants, notamment dans le cadre de projets associatifs.

¾ d'entre eux-elles, ont une représentativité de l'engagement associatif en qualité d'administrateur comme étant un acte fort d'enrichissement personnel. La croyance et le soutien des valeurs occupent la seconde position. Ils sont également ¾ à avoir motivé leur engagement car ils disposaient du temps nécessaire pour honorer un bénévolat actif. L'attrait du projet par le prisme des valeurs associatives n'intervient qu'en second choix.

Concernant cette fois-ci la nature temporelle de l'engagement des membres du Conseil d'Administration actuel, la moitié d'entre eux-elles, reconnaît être bénévole depuis plus de 8 ans, et tout autant à l'être sur la tranche de 2 à 8 ans. Nous pouvons mettre en exergue qu'aucun d'entre eux-elles ne sont nouvellement élu. Vous reconnaissez également à 50 %, être bénévole et / ou membre d'un conseil d'administration sur au moins deux associations.

La pratique d'une activité en qualité d'usager était pour 1 personne sur 2 la première étape de son parcours d'administrateur. 1 personne souligne une progression de son engagement dans une instance fédérale notamment auprès de la fédération départementale des Centres Sociaux de Charente.

Penchons-nous à présent sur les représentations et les connaissances relatives à la nature même du projet associatif. Parmi eux-elles, 5 personnes affirment avoir une connaissance avisée de l'ensemble des objectifs soutenant le projet associatif, à l'inverse, une personne estime n'en avoir qu'une connaissance superficielle. Le quasi majorité des membres du Conseil d'Administration estiment que la réalisation d'un projet associatif doit être portée par les habitants du territoire.

Si la partie en amont met l'accent sur la connaissance pure du projet social, celle qui suit qualifie leur vision liée à son utilité et à sa pertinence. 7 personnes sur 8 soutiennent le fait que l'association doit soutenir et développer son projet en direction des habitants, 5 sur 8 estiment que l'association doit axer son développement sur des critères environnementaux et partenariaux. 7 personnes sur 8 renforcent l'idée que « l'habitant doit être au cœur du projet », et également 6 sur 8 à avoir motivé leur engagement premier pour apporter aide et solidarité aux publics accueillis.

Regardons à présent leurs représentations liées à la gouvernance associative. 5 d'entre eux estiment, que la juste hiérarchie à adopter au sein de l'association serait que des bénévoles élus par leurs pairs aient en charge la gouvernance. 3 d'entre eux évoquent une coresponsabilité hiérarchique où salariés techniciens et administrateurs seraient en charge de la gouvernance. La notion de « pouvoir » fut volontairement énoncée dans une question, elles sont 7 personnes à valider le fait que ce sont les administrateurs qui le détiennent contre 2 pour les salariés. Ils sont 6 administrateurs à qualifier le « pouvoir » comme étant une notion progressiste et inclusive permettant à chacun de s'impliquer dans un projet collectif en fonction de ses savoirs et savoirs faire.

Autre domaine soumis à questions, les besoins quant à leur rôle de bénévole. Ils sont 5 à estimer connaître parfaitement leurs rôles, missions et postures en qualité d'administrateur contre 3 à avouer les connaître approximativement, et tout autant à estimer qu'ils sont en droit d'intervenir au sein des instances associatives si ils sont témoins de dysfonctionnement. Ils sont unanimes quant à leur rôle de représentativité positive des valeurs de l'association en interne et en externe.

Les avis sont nettement moins soutenus et tranchés si l'on prend en considération leurs projections. 1 seule personne ne révèle qu'elle sera encore engagée au sein de l'association, à moyen terme. Dans l'hypothèse de reconduire leur bénévolat actif, la moitié d'entre eux-elles, espèrent passer le témoin des valeurs et du projet défendu à de nouveaux élus.

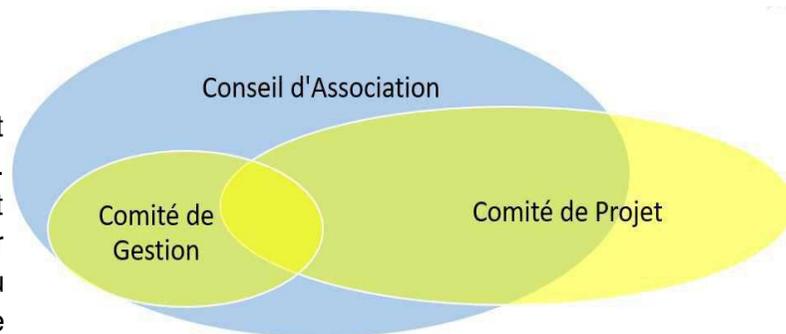
6 personnes estiment que l'accompagnement non soutenu des bénévoles est source de désengagement progressif. Ils sont pour moitié, conscient que l'association a démultiplié ses projets et ses actions et qu'ils se sentent dessaisie de son fond. Néanmoins ils admettent avoir une place importante dans la vie de l'association par la voix démocratique qui les a conduite à être administrateur.

Pour terminer cette analyse non exhaustive, ils reconduiraient leur engagement si l'association est vigilante à leurs demandes et attentive à leurs propositions. Si l'on part du postulat que le paysage associatif est en pleine mutation ils sont 6 à incanter le fait que l'association de demain doit plus encore s'orienter comme un espace facilitateur et provocateur de vivre ensemble. La question du développement du Pouvoir d'Agir, pour mieux vivre ensemble, à amener le conseil d'administration à se réinterrogé dans le fonctionnement de ses instances. L'idée fondamentale est de remettre les projets et l'engagement des habitants au cœur de la gouvernance. Pour cela, l'association s'est dotée d'un

comité de projet, ouvert à tous les habitants pour débattre et faire vivre des projets et des actions du centre. Les propositions sont validées au regard des valeurs et du Projet du Centre Social.

Aussi, un comité de gestion est expérimenté depuis 2016, pour permettre à plusieurs membres engagés, de gagner en expertise dans la gestion des ressources, d'exprimer des choix politiques en tant qu'habitant-e-s, d'agir dans la vie de la cité.

En 2018, des travaux sont engagés pour structurer, prioriser les missions des élu-e-s selon les obligations associatives et répartir les fonctions selon les envies des administrateur-trice-s.



4.3 La transformation des pratiques de l'équipe

La fédération des centres sociaux de la Charente et la DDCSPP ont lancé La Fabrique des Possibles ! Il s'agit d'une recherche action qui vise à accompagner des associations d'éducation Populaire pour renforcer le pouvoir d'agir des habitants. Concrètement, des bénévoles et salariées de notre association ont été épaulées, outillées, sécurisées pour aller vers les habitants et favoriser des dynamiques citoyennes locales. Lors du renouvellement du projet de la MJC Centre Social, les salariés et bénévoles ont été invités à un diagnostic en marchant organisé par la commune et Logélia sur le quartier de logements sociaux La Cité des Poètes.

Le pouvoir d'agir comme nous le mettons en œuvre dans le cadre du décalage de nos pratiques :

« Le pouvoir d'agir désigne, au sens large, la capacité pour les personnes de maîtriser ce qui est important pour elles, leurs proches, la collectivité à laquelle elles s'identifient ». Yann Le Bossé

Dans la vie citoyenne, le pouvoir d'agir désigne la possibilité pour les citoyens d'être acteurs des transformations de la société c'est-à-dire :

- la possibilité de comprendre les systèmes en place, le fonctionnement de la démocratie, les questions sociales (leurs causes, conséquences, leviers qu'on peut activer pour transformer les choses, etc), autrement appelée conscientisation ;
- la possibilité de s'organiser pour mettre en place des actions en réponse aux problèmes et priorités qu'ils identifient, autrement appelée auto-organisation ;
- la possibilité de peser sur les décisions et politiques publiques qui les concernent, autrement appelée influence ou capacité de négociation.

Les démarches se réclamant du pouvoir d'agir sont diverses, mais quelles que soient leurs formes et méthodes utilisées, ce sont des actions qui partent de ce que vivent les personnes, de ce qui compte pour elles et qui sont maîtrisées par elles (logique « ascendante »).

La notion est donc proche mais différente de la participation. Parfois on a le pouvoir d'agir là où on participe ; mais malheureusement le plus souvent, les espaces de participation offerts ne permettent pas de renforcer son pouvoir d'agir (notamment parce que les sujets ne sont pas ceux qui comptent pour soi et y sont définis par d'autres, parce qu'on ne maîtrise ni les objectifs ni les méthodes, parce qu'on ne participe pas effectivement aux prises de décisions, etc).

La MJC Centre Social a décidé d'aller à la rencontre des habitants pour faire baisser la méfiance et ainsi valoriser les ressources et les potentiels permettant le développement du pouvoir d'agir. Une équipe engagée s'est donc constituée pour s'essayer à une démarche active d'animation socio-culturelle. Régulièrement, depuis le mois de juillet, bénévoles et salariés de la MJC Centre Social de Saint-Michel sont allés à la rencontre des habitants de la résidence des poètes.

C'est dans une ambiance conviviale, autour d'un verre, d'un baby-foot ou d'une zone de gratuité, qu'une vingtaine de personnes ont pu échanger sur la vie de leur quartier.

Ils ont pu recenser des expressions d'habitants liées à des colères (problèmes de voisinage et discriminations), et des besoins liés à l'isolement et aux compositions familiales (enfants/jeunes)..

Ce qui ressort :

Il y a un côté « village » avec des solidarités qui ne sont pas très organisées et qui sont sans doute à créer. Par ailleurs, quelques demandes d'habitants ont pu être entendues : Une brocante au milieu du quartier, un barbecue et des jeux pour les enfants, les rats dans les immeubles, une personne qui est morte chez elle sans que personne ne s'en aperçoive.

Quelques paroles : “Avant nous avions un repas entre voisin...” ; “Il n'y a plus d'espace de jeu pour les enfants” ; “On devrait se retrouver plus souvent” , Bénévoles et salariés de la MJC Centre Social de Saint-Michel sont retournées régulièrement à la rencontre des habitants de la résidence des poètes durant ce premier semestre 2018. Pour marquer le coup et fêter l'été, le mercredi 20 juin 2018 se sont plus de 20 personnes du quartier qui se sont données rendez-vous aux pieds des immeubles, sur la place centrale de la résidence des poètes. C'est dans une ambiance conviviale, autour d'un verre, d'un baby-foot, une zone de gratuité, soirée quizz en plein air, que des rires, des échanges sur la vie du quartier ont pu être échangés. Les bénévoles et salariés de la MJC Centre Social de Saint-Michel sont maintenant reconnus et attendus avec le sourire à la résidence des Poètes.

PARTIE 2

LES CADRES DE REFERENCES

LE PROJET SOCIAL / VERS UN VIRAGE OPPORTUN

LES RESSOURCES

LE PROJET D'ÉVALUATION

LE PLAN DE COMMUNICATION

V. LES CADRES DE REFERENCES DU CENTRE SOCIAL

5.1 LES VALEURS DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

Malgré l'absence de définition normalisée de l'éducation populaire, la Charte du Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP), définit l'éducation populaire comme la « construction collective de savoirs et de pratiques dans un but d'émancipation individuelle et de transformation sociale ».

Les acteurs s'accordent à penser que l'éducation populaire consiste à permettre à tous d'acquérir des connaissances pour comprendre le monde, s'y situer, participer à la vie du pays, être un citoyen actif, transformer ce monde. On retrouve dans cette définition la notion d'instruction pour tous, de liens avec la république et la citoyenneté, et la question de la transformation sociale et politique. L'éducation populaire s'appuie sur des valeurs de respect, de solidarité, de démocratie, de partage, elle contribue à l'émancipation humaine. Chaque femme, chaque homme portent en eux les ressources de cette émancipation individuelle et collective. L'origine de l'éducation populaire se situe donc, dans la dimension culturelle de la production de l'**action collective**.

5.2 LA CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE

La Mjc Centre social de Saint Michel est agréée centre social, par la Caisse d'Allocation Familiale de Charente, jusqu'en fin d'année 2018. La demande de nouvel agrément pour les quatre prochaines années s'appuie sur les missions du centre social relative à l'animation de la vie sociale du territoire.

Les notions centrales du projet social se retrouvent dans la circulaire CNAF animation de la vie sociale de juin 2012 pose trois finalités pour les centres sociaux :

1. l'inclusion sociale et la socialisation des personnes
2. le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur les territoires
3. la prise de responsabilité des usagers

Ces trois finalités visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se référant aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain.

Par ailleurs, la circulaire relative à l'animation sociale identifie des missions complémentaires, renforçant **la fonction d'accueil**.

5.3 LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

Les centres sociaux se placent dans le mouvement de l'éducation populaire et réfèrent leur action à trois valeurs fondatrices :
la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

Les trois dimensions d'un centre social, sont décrites dans le projet fédéral de la fédération des centres sociaux, comme suit :

- Activités et services (dimension individuelle) Le centre social propose aux habitants des services et des activités adaptés aux besoins qu'ils ont exprimés, en coopération avec les collectivités locales.
- Accompagnement de projet (dimension collective) Le centre social accompagne les projets collectifs des habitants pour répondre à leurs envies et à leurs besoins.
- Développement de la citoyenneté (dimension d'intérêt général) Le centre social renforce le pouvoir d'agir des habitants sur les questions de société qui concernent leur territoire, en favorisant des réponses innovantes.

Le projet fédéral 2014-2022 de la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France vise à contribuer à la construction d'un avenir désirable pour la société française, qui s'appuie à la fois sur :

- des hommes et des femmes, tous porteurs de ressources, de savoirs, d'expertise, permettant à chacun d'être acteur de son histoire personnelle et ainsi partie prenante de l'Histoire.
- des collectifs et des communautés, espaces de coopération, de création et d'émancipation, reconnus comme force de propositions, d'innovations et d'alternatives.
- des relations humaines démocratiques et solidaires, avec une organisation du pouvoir discutée et renouvelée, permettant à tous de trouver leur place et bâtir un autre quotidien solidaire et citoyen.

Au-delà-même de la participation, le Congrès du réseau des centres sociaux en 2014 a réaffirmé la nécessité pour les centres de contribuer à renforcer **le pouvoir d'agir** des habitants.

5.4 LA FÉDÉRATION DES MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE

La fédération entend :

- mettre en place les conditions pour que s'exerce une démocratie vivante encourageant l'initiative et la prise de responsabilité, permettant à tous de devenir des citoyens actifs et responsables,
- animer des scènes culturelles de proximité, des espaces d'éducation et de loisirs associant les dynamiques artistiques, sociales et territoriales,
- contribuer à faire vivre des carrefours associatifs dans **un partenariat actif** avec les collectivités locales et territoriales contribuant au développement culturel et au maintien du lien social,
- encourager les expressions et les pratiques culturelles sportives et éducatives pour tous.

La Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture affirme :

- la nécessité, qu'à tous les niveaux de la République, une politique ambitieuse de jeunesse et d'éducation populaire soit développée, et que les acteurs de l'économie sociale et solidaire soient reconnus.
- la nécessité de lutter partout, contre les inégalités sociales et territoriales et pour le rôle essentiel de l'État, garant de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité républicaine.

VI. LE PROJET SOCIAL 2019/2022 : Vers un virage opportun

6.1 L'INNOVATION SOCIALE ET CULTURELLE

Notre projet se veut novateur tant sur ses effets que sur son impact. Notre association Centre Social MJC de Saint Michel souhaite activer une nouvelle approche destinée à son intervention sociale et territoriale.

- Nous innovons grâce à une méthodologie évaluative et liée au diagnostic en entreprenant une démarche hors les murs afin de capter la parole, **les intentions et les interactions des habitants** les plus éloignés de notre association.
- Nous innovons grâce à une **méthodologie co-construite** avec ces mêmes **habitants** en partant du principe que chacun est porteur d'idéaux et de savoirs. Nous nous positionnons comme le creuset visant à unir l'ensemble des intentions en actions.
- Nous innovons grâce à la restructuration physique de nos modalités d'intervention. En effet, notre intervention s'effectuera sur deux périmètres. Nous investirons notre territoire d'intervention en proposant des actions récurrentes sur des temps et des lieux repérés que nous qualifierons «**action hors les murs**».

Nous requalifierons au même titre, notre intervention au sein même de nos locaux, afin de définir notre fonction d'accueil comme un véritable axe de développement connecté au quotidien des habitants. Il s'agira de l'action «**en les murs**».

- Nous innovons grâce à la **montée en compétence** et la formation de l'équipe **salariées et bénévoles** sur ces intentions inclusives et participatives destinées aux habitants et par conséquent, au territoire.
- Nous innovons grâce à la participation active des habitants sur la réalisation physique d'un espace partagé et évolutif. Cette action peut être également perçue comme un **activateur d'engagement**.
- Nous innovons enfin, en animant et en **accompagnant aux changements** les différents acteurs du territoire.

Ce projet doit donc être abordé comme une démarche globale visant à donner un sens commun et partagé au «**vivre**» et au «**agir**» ensemble.

Notre approche pour animer ce foyer d'initiatives que doit être le centre social, se synthétise comme suit :

- Un Centre Social qui propose un ensemble d'actions et d'animations répondant à des demandes collectives. Il s'agit généralement du panel plus ou moins élargi des ateliers sportifs et culturels proposé par l'association. Nous trouvons également dans ce premier espace l'ensemble des secteurs et des projets en direction des enfants, des jeunes, des familles et des seniors. Il s'agit de l'offre tangible qui est souvent la plus repérée par les habitants. Elle définit et conditionne en quelque sorte, la popularité du champ d'actions portées par l'association. Cet aspect est érigé **POUR** les habitants.
- Un Centre Social favorisant l'accompagnement et l'inclusion des habitants. Ce second espace doit valoriser le «hors les murs», méthode d'animation sociale trop souvent absente dans nos fonctionnements habituels. Il s'agit d'amorcer des phases de réflexions et d'actions **AVEC** les habitants. L'animateur ou le professionnel se change en accompagnateur technique et pédagogique. Cet aspect qualifie la pertinence et la cohérence de nos méthodes d'intervention.
- Un Centre Social favorisant la démocratie participative. Troisième et dernier espace, il doit aborder l'essence même de nos associations, à savoir l'administration volontaire de nos structures en respect du choix démocratique. La gouvernance est au centre des attentions. Comme nous l'avons souligné, l'engagement évoluant, il en va de même avec les instances décisionnaires de nos associations. Les modèles monolithiques ou pyramidaux de nos associations se voient de plus en plus bousculés par des formes de gouvernances plus participatives et partagées. En d'autres termes, ce troisième volet consiste à développer l'autonomie décisionnelle des habitants **PAR** les habitants.

LES AXES DE DEVELOPPEMENT : DE QUOI PARLE-T-ON ?

L'Accueil des habitants, adhérents, salariés, bénévoles comme acteurs du centre social : Organiser les secteurs (alsh, Ram, secteur familles, epn, activités de loisirs, secrétariat) pour qu'il y ait une présentation de la mjc, un espace confidentiel, un espace convivial, des temps réguliers de présentation de la MJC dans les espaces extérieurs (marché, forum, fêtes..) former l'équipe à l'accueil comme espace de participation des habitants. Développer le rôle de formatrice de la référente accueil, enclencher une autre modalité d'inscription aux activités, construire un parcours du bénévole, intégrer les salariés, les stagiaires en fonction d'une vision commune du projet social.

Démarche Développement Social Local : Accompagner le vieillissement / Aller vers la jeunesse. La démarche DSL s'appuie sur :

Repérer les besoins avec le public cible, avoir connaissance des réponses existantes (sociales, économiques, culturelles) sur le territoire, construire le réseau partenaire agissant avec le public ciblé pour construire une démarche partagée (du diagnostic à évaluation), piloter la démarche, accompagner le public à l'émergence de projets collectifs et les accompagner jusqu'à disparition du besoin repéré.

Accompagner le vieillissement : Diagnostic partagé en interne puis avec les partenaires

Allers vers la jeunesse : Animation et contact hors les murs vers les collégiens (11/14 ans) dans l'espace public, dans le collège, dans les clubs sportifs où ils sont repérés.

Développement du soutien à la vie associative : Les associations sont nombreuses à rencontrer les mêmes situations problèmes, gouvernance, financier, participation des habitants ou adhérents à l'organisation d'actions collectives. Le rôle du centre social est bien de favoriser la création voire le maintien d'associations sur la commune mais aussi d'être le facilitateur du lien entre ces acteurs, les publics.

Fonctionnement organisé dans une dynamique collégiale : pour l'accueil, la gouvernance, la direction : Pour l'accueil, une référente formée qui forme ses pairs, la fonction d'accueil organisée globalement. Pour la gouvernance : Distribution des thématiques par interlocuteur, fonctionnement en binôme : expert et novice. Pour la direction, un double portage intégrant l'action collective famille et le développement social local puis la gestion des ressources et les actions d'insertion.

La progression dans les coopérations avec les partenaires : Pour le RAM, l'étude de faisabilité concernant la proposition d'une couverture pour des territoires non pourvus de RAM, sera réalisée avec le grand Angoulême, la CAF. Les coopérations avec les élus municipaux et les élus associatifs de ces territoires seront au cœur de la réussite de cette proposition.

Pour l'enfance la jeunesse, les partenariats établis depuis ces dernières années seront développés dans la construction d'actions co-portées.

Pour les seniors, les familles, la démarche de développement sociale locale, se fera avec l'ensemble des acteurs concernés par la nature des projets à l'initiative des habitant-e-s.

Plus globalement, le projet d'évaluation et le plan de communication présentés plus loin dans le document, seront activés avec les partenaires

LES AXES TRANSVERSAUX :

La dimension intergénérationnelle intégrée dans la transversalité des actions de chaque secteur

La communication organisée par un plan de communication sur trois années

6.3 FOCUS SUR L'ANNÉE 2019

La MJC Centre Social vient de finir l'élaboration de son nouveau projet pour les quatre années à venir

Nous souhaitons mener durant 2019, une étude et des actions progressives pour:

- Co-construire un lieu d'accueil ouvert à tous les habitants, qui leur permettrait d'être accompagné dans leur parcours de vie, de rencontrer d'autres personnes, partager des savoirs, s'engager dans l'action collective et faire société.
- S'ouvrir vers les acteurs locaux, les partenaires, les habitants du territoire et donc de programmer un programme d'actions hors les murs inscrit dans le fonctionnement global de l'association.
- Organiser les missions de la gouvernance par un mode collégiale, afin de permettre l'inclusion des habitants intéressés par ces espaces de décision.

Pour animer cette dynamique innovante, un groupe de salariés et bénévoles a été formé dans le cadre de la Fabrique des Possibles, démarche initiée par la Fédération Nationale des Centres Sociaux et dont notre association fut choisi comme structure expérimentale départementale. Ce travail d'accompagnement et d'animation «hors les murs» nous a permis de capter et de repérer les zones et les axes de besoins sociaux et de solidarités actives présents sur le quartier investi.

Le plan de formation de la structure pour 2019 sera utilisé pour la formation liée à l'accueil des individus comme acteur du projet et le Fond de Développement de la Vie Associative sera sollicitée pour la formation des bénévoles dans un schéma de gouvernance collégiale.

Le centre social organisera son action sur le territoire en s'appuyant sur les axes déclinés en fiches actions. Pour l'année 2019, l'organisation de l'action est précisée par le document rédigé collectivement et validé en conseil d'administration.

<i>Janvier à Avril 2019</i>	<i>Mai à Août 2019</i>	<i>Septembre à Décembre 2019</i>
Organisation de notre intervention hors les murs pour l'année 2019	Actions collectives hors les murs	Actions collectives hors et dans les murs
Captage, repérage et cartographie	Animation ciblée à partir des repérages et cartographies	Accompagnement des habitants à l'émergence de projets collectifs
Rencontres partenaires définition de la collaboration à 4 ans, dont agrément projet social	Bilan intermédiaire et réajustement collectif	Mise en action des résultats de l'étude
Élaboration des budgets avec nos partenaires	État des lieux budgétaires	Bilan partagé et consolidation et/ou hybridation des ressources
Rencontres élus locaux, élaboration partagé de l'aspect structurant du projet	Continuité d'élaboration partagée de la phase structurante du projet	Précision et définition des modalités d'engagement de la collectivité pour l'action globale de l'association
Définition du projet et de l'espace d'accueil à partir de : ce que veulent les habitants ce que le projet social définit comme objectif de la pratique d'animation des professionnels	Mise en perspective par la formation, la mobilisation des compétences des habitants, l'apport d'expertise d'aménagement et de restructuration des locaux	Plan de mise en œuvre des déménagements et emménagements. Plan de mise en œuvre des contenus du lieu d'accueil.
Aller vers les jeunes et les seniors sur les espaces publics	Aller vers les seniors sur les espaces publics et dans les lieux de regroupement	Elaboration partagée d'actions liées à la transition vers la retraite ainsi qu'à l'action collective de jeunes
Ateliers parents pour préparation d'un temps fort hors les murs (carnaval..)	Temps fort hors les murs avec	Ateliers familles participation aux événements existants (marché de Noël..)
Bal traditionnel, plan de com essai n°1	Manifestation culturelle plan de com essai n°2	Plan de communication pour l'année 2020

6.4 LES FICHES ACTIONS

AXE 1	L'accueil des habitants, adhérents, salariés et bénévoles comme acteur-trice-s du centre social
Objectifs généraux <ol style="list-style-type: none">1. Créer un espace collectif ouvert à tous-toutes2. Construire le sens collectif de la pratique d'accueil3. Accompagner les initiatives collectives d'habitant-e-s, d'usagers, de bénévoles	
Objectifs spécifiques <ol style="list-style-type: none">1.1 Former les acteurs à l'accueil en centre social1.2 Organiser les modalités de transmission entre pairs1.3 Co-élaborer un projet d'accueil accessible pour tous-tes	
Objectifs spécifiques <ol style="list-style-type: none">2.1 Permettre l'évolution de l'épicerie sociale en délocalisant le service dans des locaux adaptés2.2 Créer un lieu d'accueil attractif et fonctionnel en aménageant l'espace famille et en adaptant les horaires d'ouverture2.3 Rendre accessible l'accès au numérique pour un plus grand nombre par la mise à disposition du parc informatique à des horaires élargis	
Objectifs spécifiques <ol style="list-style-type: none">3.1 Planifier la prise en charge de l'accueil à l'ensemble de l'équipe afin de se rendre disponible pour le public.3.2 Installer les conditions conviviales nécessaires au recueil de la parole des habitant-e-s3.3 Transformer les propositions en actions concrètes au travers d'une programmation d'accueil.	

L'accueil des habitants, adhérents, salariés et bénévoles comme acteur-trice-s du centre social

Action 1.1	Espace	Actions envisagées	Référent Acteurs concernés	Evaluation des actions
<p>Construire le sens collectif de la pratique d'accueil au sein de la structure.</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <p>Former les acteurs à l'accueil en centre social</p> <p>Organiser les modalités de transmission entre pairs</p> <p>Co-élaborer un projet d'accueil accessible pour tous-tes</p>	Secrétariat-accueil et référent familles	<i>Mobilisation d'offres de formation.</i>	Secrétaire et comptable accueil, le référent familles les bénévoles intéressés, les élu-e-s associatifs	Nature des formations investies
	Tous les secteurs	<i>Transmission entre pairs</i>	Equipe salariée, bénévoles et élu-e-s associatifs	Fréquence de Réunions d'équipe, formatives sur la notion d'accueil
	Activités de loisirs	Permanences d'inscription pour les activités de loisirs	Intervenants d'activités, secrétaire, bénévoles	Investissement des intervenants d'activités
	Pilotage	Elaboration d'un projet d'accueil permettant l'accès à l'information pour lutter contre l'exclusion citoyenne.	CAF, salariés, élu-e-s-associatifs, bénévoles, habitants, commune, grand angoulême	Formalisation du projet d'accueil. L'accès aux informations liées aux droits et devoirs citoyens

L'accueil des habitants, adhérents, salariés et bénévoles comme acteur-trice-s du centre social

Action 1.2	Espaces	Actions envisagées	Référent Acteurs concernés	Evaluation des actions
<p>Créer un espace collectif ouvert à tous-toutes</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <p>Permettre l'évolution de l'épicerie sociale en délocalisant le service dans des locaux adaptés</p> <p>Créer un lieu d'accueil attractif et fonctionnel en aménageant l'espace famille et en adaptant les horaires d'ouverture</p> <p>Rendre accessible l'accès au numérique pour un plus grand nombre par la mise à disposition du parc informatique à des horaires élargis</p>	Insertion	Recherche d'un local d'usage exclusif	Pilotage, bailleurs sociaux et privés, bénévoles et bénéficiaires	Local trouvé au 31/12/2019
	Inclusion numérique	Installation de l'EPN dans le secteur famille, Mise à disposition permanente dans les heures d'ouverture du centre social	Animateur EPN, adhérents, habitant-e-s formé-e-s	Nombre de nouveaux usagers
	Intergénérationnel	Transformation de l'espace famille en foyer d'initiatives	Expert home staging-réalité visuelle 3D, habitant-e-s, commune de saint-michel, région, élu-e-s associatifs, salarié-e-s	Plan logistique d'aménagement réalisé en décembre 2019
	Administratif	Structuration des emplois du temps	Secrétariat, comptabilité, accueil, direction	Prise en charge des missions initiales optimisées

L'accueil des habitants, adhérents, salariés et bénévoles comme acteur-trice-s du centre social

Action 1.3	Espaces	Actions envisagées	Référent/Acteurs concernés	Evaluation des actions
<p>Accompagner les initiatives collectives d'habitant-e-s, d'usagers, de bénévoles</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <p>Planifier la prise en charge de l'accueil à l'ensemble de l'équipe afin de se rendre disponible pour le public.</p> <p>Installer les conditions conviviales nécessaires au recueil de la parole des habitant-e-s</p> <p>Transformer les propositions en actions concrètes au travers d'une programmation d'accueil.</p>	Pilotage	Organisation des ressources humaines	La direction, les élu-e-s associatifs	Planification formalisée des emplois du temps pour l'accueil
	Tous les secteurs	Recueil des envies des habitant-e-s, adhérent-e-s	Commission projet	Formalisation du circuit d'informations et de décisions
	Intergénérationnel	Programmation d'accueil	Habitant-e-s, bénévoles, direction, référent familles	A minima, 1 temps hebdomadaire d'animation programmée
		Actions culturelles mensuelles (sorties familles)	Habitant-e-s, élu-e-s associatifs, prestataires, direction, référent familles	Au moins un concert ou un vernissage ou une sortie par mois.
	Enfance	Co-animation des ateliers avec les parents	Parents, bénévoles, référent CLAS	<p>Nombre de parents investis.</p> <p>Proposition de la nature des ateliers par les parents.</p>

AXE 2**La démarche de développement social local**

Objectifs :

1. Prendre en compte l'ensemble de la population de saint Michel
2. Piloter la démarche de projet partagé avec les acteurs concernés
3. Inclure la démarche d'aller vers à l'ensemble des pratiques professionnelles et bénévoles

Objectifs spécifiques :

- 1.1 Aller vers les jeunes et les séniors avec des actions hors les murs dans des espaces repérés
- 1.2 Adapter nos formes d'animation pour faciliter la mixité des publics accueillis

Objectifs spécifiques :

- 2.1 Organiser l'élaboration de réponses aux besoins avec les partenaires et le public concerné
- 2.2 Gérer les ressources internes en faveur d'une démarche d'accompagnement à l'émergence de projets d'habitants.

Objectifs spécifiques :

- 3.1 Former les bénévoles et les salarié-e-s à la méthodologie de la démarche d'aller vers.
- 3.2 Décaler nos pratiques en intégrant les animations hors les murs dans notre programmation annuelle.

La démarche de développement social local

Action 2.1	Espace	Actions envisagées	Référent Acteurs concernés	Evaluation des actions
<p>Prendre en compte l'ensemble de la population de saint Michel</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <p>Aller vers les jeunes et les séniors avec des actions hors les murs dans des espaces repérés.</p> <p>Adapter nos formes d'animation pour faciliter la mixité des publics accueillis</p>	Jeunesse	Contact hors les murs vers les collégiens (11/14 ans) dans l'espace public, dans le collège, dans les clubs sportifs où ils sont repérés.	Référent jeunesse, DDCSPP, direction ALSH, Oméga, fédération MJC	Nombre de jeunes rencontrés
	Pilotage	Diagnostic partagé en allant vers les séniors dont les futurs retraités.	Comité de pilotage, référent familles	Repérage des besoins et envies
	Insertion	Accompagnement individuel des personnes en situation précaire	Référent familles, département, CCAS.	Nombre de personnes accompagnées
	Enfance, activités de loisirs	Organisation des temps de rencontres inter secteurs	L'équipe, les prestataires	Deux temps de rencontre par an

La démarche de développement social local

	Espace	Actions envisagées	Référent/Acteurs concernés	Evaluation des actions
<p>Action 2.2</p> <p>Piloter la démarche de projet partagé</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <p>Organiser l'élaboration de réponses aux besoins avec les partenaires et le public concerné.</p> <p>Gérer les ressources internes en faveur d'une démarche d'accompagnement à l'émergence de projets d'habitants.</p>	Pilotage	Diagnostic partagé avec les partenaires et le public concerné	Public concerné, bénévoles, partenaires, comité de gestion, direction	Données complémentaires, besoins envies exprimées
	Pilotage	Animation de l'élaboration partagée d'une réponse collective	Pilotage partenaires public concerné, direction, comité de gestion	Contenu des Comités de pilotage
	Direction	Gestion des ressources pour l'accompagnement à l'émergence de projets	Equipe centre social	Choix de l'articulation des ressources humaines Ecart financier réalisé/prévu
	Intra structure	Accompagnement des projets	intra structure	1 projet annuel pour les jeunes 1 projet annuel pour les séniors

La démarche de développement social local

Action 2.3	Espace	Actions envisagées	Réfèrent/Acteurs concernés	Evaluation des actions
<p>Inclure la démarche d'aller vers à l'ensemble des pratiques professionnelles et bénévoles</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <p>Former les bénévoles et les salarié-e-s à la méthodologie de la démarche d'aller vers.</p> <p>Décaler nos pratiques en intégrant les animations hors les murs dans notre programmation annuelle.</p>	Enfance jeunesse	Animations programmées dans l'espace public	Elu-e-s associatifs, bénévoles, salarié-e-s, DDCSPP	Nombre d'animations hors les murs
	Gouvernance et intergénérationnel	Formation accompagnement du bien vieillir et transmission de la démarche de la fabrique des possibles	Elu-e-s associatifs, bénévoles, référent familles, Département	Impact de la formation pour les participant-e-s
	Accueil	Actions d'information et d'inscription hors les murs	Elu-e-s associatifs, bénévoles, salarié-e-s	Nombre d'actions hors les murs
	Direction	Veille active partagée	Pilotage, grand Angoulême, commune, caf.	Participation des partenaires

AXE 3	Le développement du soutien à la vie associative
Objectifs généraux :	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Actualiser la connaissance de l'action associative territoriale 2. Etre un lieu support pour le développement des associations 3. Animer collectivement le territoire 	
Objectifs spécifiques :	
1.1 Rencontrer les associations du territoire pour mieux se connaitre	
1.2 Créer des outils de connaissance afin de construire des propositions collectives pour le développement associatif	
Objectifs spécifiques :	
2.1 Partager notre expertise technique et notre réseau pour accompagner la création et le développement des associations	
2.2 Partager nos locaux pour l'organisation de temps partagés avec ou au bénéfice des habitant-e-s	
Objectifs spécifiques :	
3.1 Organiser des animations dans la commune avec les associations en incluant les acteurs locaux	
3.2 Soutenir l'organisation d'évènementiels des acteurs du territoire en structurant notre implication	

Le développement du soutien à la vie associative

Action 3.1	Espace	Actions envisagées	Référent/Acteurs concernés	Evaluation des actions
Actualiser la connaissance de l'action associative territoriale	Pilotage	Prise de contact et rencontres avec les associations de Saint Michel	Gouvernance Direction	Nombre d'associations rencontrées
Objectifs spécifiques : Rencontrer les associations du territoire pour mieux se connaître	Pilotage	Repérage des coopérations possibles dont les mutualisations	Equipe, habitant-es-, bénévoles, adhérents, commune de Saint Michel, comité des fêtes, de jumelage.	Création d'une cartographie en juin 2019
Créer des outils de connaissance afin de construire des propositions collectives pour le développement associatif	Pilotage	Recueil précis des besoins des envies. Rencontre annuelle pour le partage de réflexion dans le cadre du développement associatif	Associations, élu-e-s associatifs, direction, mairie	Comité de pilotage avec la mairie de saint michel

Le développement du soutien à la vie associative

Action 3.2	Espace	Actions envisagées	Référent/Acteurs concernés	Évaluation des actions
<p>Etre un lieu support pour le développement des associations</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <p>Partager notre expertise technique et notre réseau pour accompagner la création et le développement des associations</p> <p>Partager nos locaux pour l'organisation de temps partagés avec ou au bénéfice des habitant-e-s</p>	Pilotage	Mutualisation de nos locaux dans un principe de don contre don	Pilotage, habitants, conseil d'administration	<p>Nombre de soirées, réunions organisées dans nos locaux.</p> <p>Nature du don contre don</p>
	Pilotage	Organisation de formations à partir d'enjeux partagés	Pilotage, fédérations	1 formation action construite en 2020 et 2022
	Tous les secteurs	Accompagnement administratif des associations	L'équipe salariée, les bénévoles	Nature des actions d'accompagnement réalisées
		Organisation ou co-animation d'actions dédiées aux rencontres associatives	Associations, commune, bénévoles, salarié-e-s	2 temps de rencontre annuelle

Le développement du soutien à la vie associative

Action 3.3	Espace	Actions envisagées	Référent/Acteurs concernés	Évaluation des actions
<p>Animer collectivement le territoire</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <p>Organiser des animations dans la commune avec les associations en incluant les acteurs locaux</p> <p>Soutenir l'organisation d'événementiels des acteurs du territoire en structurant notre implication</p>	Enfance	Animation de rue	Associations, équipe alsh, parents, commune, bénévoles, DDCSPP	Nombre d'animations partagées hors les murs
	Tous secteurs	Manifestations socio culturelles ou sportives	Associations, commerçants, entreprises, équipe centre social, commune, fédération MJC, fédérations	Nombre de nouveaux partenaires dont les acteurs locaux
	Insertion	Evènement solidaire annuel	Département, associations, commune, DIESS	Nombre de nouveaux partenaires
	Accueil	Coordination de notre intervention à des actions organisées par les partenaires	Secrétariat accueil, comité de gestion, bénévoles, habitant-e-s.	Mise en œuvre de la démarche participative

AXE 4	La construction d'un fonctionnement collégial pour la gouvernance, la direction.
Objectifs généraux : <ol style="list-style-type: none">1. Redonner du sens aux acteurs du pilotage associatif2. Organiser un fonctionnement inclusif pour partager le pouvoir de décision.	
Objectifs spécifiques : <ol style="list-style-type: none">1.1 Clarifier les rôles, les fonctions du pilotage associatif par l'articulation des missions de la gouvernance et de la direction.1.2 Rendre lisible l'action des bénévoles par la valorisation des actions1.3 Ajouter une plus-value aux fonctions de direction et de référent familles par un copartage des missions	
Objectifs spécifiques : <ol style="list-style-type: none">2.1 Rendre lisible et concret le projet du centre social par des outils adaptés.2.2 Accompagner les habitants dans leur compréhension et l'animation du projet associatif.2.3 Intégrer les salarié-e-s à partir de leur adhésion au projet social en vérifiant leur projection concrète.	

La construction d'un fonctionnement collégial pour la gouvernance, la direction.

Action 4.1	Espace	Actions envisagées	Référent/Acteurs concernés	Evaluation des actions
<p>Redonner du sens aux acteurs du pilotage associatif</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <p>Clarifier les rôles, les fonctions du pilotage associatif par l'articulation des missions de la gouvernance et de la direction.</p> <p>Rendre lisible l'action des bénévoles par la valorisation de leurs actions.</p> <p>Ajouter une plus-value aux fonctions de direction et de référent familles par un copartage des missions.</p>	Pilotage	Définition et priorisation annuelle détaillée des missions	Conseil d'administration, CAF, Fédérations, direction	Création de fiches missions pour la gouvernance
	Gouvernance	Valorisation d'actions bénévoles	Commission communication	Plan de communication intégrant la valorisation des actions bénévoles
	Pilotage	Co-portage de la fonction de direction et de référent famille sur deux postes	CAF, commune, fédérations, comité de gestion	Validation du scénario par les partenaires Délégation formalisée et temporalisée à moyen terme à titre expérimental
	Intra structure	Elaboration partagée du plan de fonctionnement d'équipe	l'équipe du centre social, la maison de la communication	Formalisation d'un document. Les modalités de communication inter centre

La construction d'un fonctionnement collégial pour la gouvernance, la direction.

Action 4.2	Espace	Actions envisagées	Référent/Acteurs concernés	Évaluation des actions
<p>Organiser un fonctionnement inclusif pour partager le pouvoir de décision.</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <p>Rendre lisible et concret le projet du centre social par des outils adaptés.</p> <p>Accompagner les habitants dans leur compréhension et l'animation du projet associatif</p> <p>Intégrer les salarié-e-s à partir de leur adhésion au projet social en vérifiant leur projection concrète.</p>	Gouvernance	Création d'un Parcours bénévoles	Comité de gestion et les futurs bénévoles	Nombre de bénévoles accueillis
	Intra structure	Livret salarié	Direction, référent familles	Utilisation des fiches actions dans les missions des salariés
	Pilotage	Formation de tutorat	Comité de gestion, conseil d'administration	Nombre d'habitants tutorés
	Pilotage	Organisation du recrutement autour de la mise en projection dans le cadre du projet social	Comité de gestion, direction	Entretien de recrutement en 2 temps : missions/expériences et écrit/projet social

AXE 5

La progression dans les coopérations avec les partenaires

Objectifs généraux :

- 1. Développer la coopération avec d'autres territoires**
- 2. Fédérer et animer le réseau des acteurs socio-éducatifs**

Objectifs spécifiques :

- 1.1 Etendre notre intervention sur des territoires ne disposant pas de RAM
- 1.2 Elargir les actions d'économie sociale et solidaire dans le cadre de l'épicerie sociale et de l'EPN
- 1.3 Partager les actes éducatifs avec les autres centres sociaux de proximité

Objectifs spécifiques :

- 2.1 Co-construire les actions en direction de l'enfance par des expérimentations socio-éducatives.
- 2.2 Etre présents dans les espaces de rencontres impulsées par le réseau des centres sociaux.
- 2.3 Participer aux réflexions et actions dans le cadre de l'échange de pratiques professionnelles.

La progression dans les coopérations avec les partenaires

Action 5.1	Espace	Actions envisagées	Réfèrent/Acteurs concernés	Evaluation des actions
<p>Développer la coopération avec d'autres territoires</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <p>Etendre notre intervention sur des territoires ne disposant pas de RAM</p> <p>Elargir les actions d'économie sociale et solidaire dans le cadre de l'épicerie sociale et de l'EPN</p> <p>Partager les actes éducatifs avec les autres centres sociaux de proximité</p>	Petite enfance	Elargissement du service RAM sur les communes limitrophes non couverte	Département, Communes, PMI, CAF, pilotage, référente RAM	Communes couvertes par le RAM Saint-Michel
	Jeunesse	Partage et transmission de notre forme d'intervention	Fédération MJC, DDCSPP, CAF, commune ST Michel, pilotage, référent jeunes, réseau centres sociaux, grand Angoulême	Intervention de transmission auprès de nos pairs
	Enfance	Rencontres inter centres	Fédérations, directeur alsh	Nombre de partenaires différents
	Insertion	Développement du service Epicerie Sociale par d'autres actions de nature solidaire	Département, DIES, commune de Fléac, saint-michel, référent familles, réseau épicerie sociale, réseau ressourcerie	Emergence de services solidaires
	Inclusion numérique	Etude de faisabilité pour l'organisation d'un Repair café, d'un fond de documentation	Adhérent-e-s, bénévoles, commune, grand Angoulême, réseau des repairs café, animateur EPN,	Prise en charge du fonctionnement par les adhérent-e-s

La progression dans les coopérations avec les partenaires

Action 5.2	Espace	Actions envisagées	Référent/Acteurs concernés	Evaluation des actions
<p>Fédérer et animer le réseau des acteurs socio-éducatifs</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <p>Co-construire les actions en direction de l'enfance par des expérimentations socio-éducatives.</p> <p>Etre présents dans les espaces de rencontres impulsées par le réseau des centres sociaux.</p> <p>Participer aux réflexions et actions dans le cadre de l'échange de pratiques professionnelles.</p>	Petite enfance- enfance	Ateliers passerelle Grande section / CP CME/ 6 ^{ème}	Référent CLAS, éducatrice RAM, écoles, collège de Saint Michel, bénévoles, parents.	Expérimentation passerelle 2020-2021
	Inter professionnel Enfance	Rencontres, échanges inter culturel	Réseau référent familles, et directeur ALSH, DDCSPP, CAF, Fédérations	Nombre de projets partagés avec le réseau
	Gouvernance	Actions de représentation et de participation dans des espaces associatifs	Elu-e-s associatifs	Nombre de présence aux invitations des associations

VII. LES RESSOURCES DU PROJET

7.1 LE BUDGET 2019/2022

	CHARGES	2019		PRODUITS	2019
60613	Carburant	1 200	70611	Prestations des usagers Activités	17 000
6042	Autres prestations de services	20 000	70612	Prestations des usagers ALSH extra	18 500
60631	Fournitures d'activités	1 000	70613	Prestations des usagers Familles	162
60633	Produits d'entretien	200	70614	Participation des usagers Jeunesse	0
60634	Petit équipement	400	70615	Prestations des usagers ALSH périscolaire	4 500
6064	Fournitures de bureau	1 250	70617	Prestations des usagers CLAS	0
60681	Alimentation Boissons	18 000	7062	CE et organismes sociaux	1 115
60682	Produits pharmaceutiques	100	70622	Vacances ouvertes	1 350
60684	Fournitures diverses	500	70623	Prestation CAF Animation Globale	61 55
607	Achats de marchandises	13 000	70623	Prestation CAF ACF	22 648
60	ACHATS	55 650	70623	Prestation CAF ALSH Extra/Périsco	11000
6132	Locations immobilières	500	70623	Prestation CAF Vacances Familles	0
6135	Locations mobilières	7 030	70623	Prestation CAF RAM	13 000
6155	Réparation matériels	1 000	70623	Prestation CAF CLAS	3 900
6156	Contrat de maintenance	1 950	70623	Prestation CAF Parentalité	1 500
6161	Primes d'Assurance	2 700	70624	Prestation MSA RAM/ALSH	885
6181	Documentation générale	100	7064	Produits des spectacles et Manifestations	1 300
6186	Formation des bénévoles	2 200	707	Vente de marchandises	14 000
61	SERVICES EXTERIEURS	15 480	707	EPN/Bourses	0
6218	Gratification de stage	0	7085	Autres participations refacturations FOS FORA	2 200
6226	Honoraires	3 000	70	REMUNERATION DES SERVICES	179 619
6238	Divers	450	7411	ASP CAE Volontariat associatif - cadre PEC	0
6236	Publications	2 000	7412	ARS	3 000
6242	Transport d'activités et d'animation	1 500	7431	Département : Conférence des financeurs	14 300
62511	Déplacement des bénévoles	1 000	7431	Département : ASE/Insertion	10 110
62512	Déplacement du personnel	2 650	7432	Département : Actions RSA	4 730
6256	Missions/Réceptions	250	7441	EPCI / collectivité : Fonctionnement	30005

6261	Frais postaux	1 200	7441	EPCI / collectivité :Animation Globale	28 599
6263	Frais de télécommunications	2 000	7441	EPCI / collectivité Enf/jeunesse extra/péri (CEJ)	33 000
6278	Services bancaires et assimilés	300	7441	EPCI / collectivité RAM	12 509
6281&5	Cotisations d'activités, divers	500	7412	Région - Projet AMI innovation	11 728
6285	Frais de fonct. Bureau, Conseils	500	7411	FDVA II DDCSPP	2 500
62861	Formation du personnel	2 500	7442	Autre Commune : Fléac Epicerie S.	6 980
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	17 850	74	Politique de la Ville	5 000
6332	Fonds Nat d'Aide au logement	132	74	DDCSPP Fabrique des possibles	4000
6333	Part. employeur UNIFORMATION	2 486	74	DDCSPP Politiques partenariales	2500
6375	Autre impôts (SACEM,SACD)	250	74	CAF DLA	1800
63	IMPÔTS ET TAXES	2 868	74	Autres subventions	13728
641	Salaires	183 360	74	Fonjep DDCSPP	0
6412	Congés payés	15000	74	SUBVENTION D'EXPLOITATION	180 489
6413	Indemnités précarité	480	754	Collectes et dons	0
6452	Mutuelle	1 774	756	Cotisations	4 000
645	Charges sociales	63 023	75	AUTRES PRODUITS	4 000
647	Versements CE/Bons d'achats	950	7681	Intérêts des comptes financiers	1 000
6475	Médecine du travail	1 157	76	PRODUITS FINANCIERS	1 000
64	CHARGES DE PERSONNEL	265 744	7718	Autres produits exceptionnels	
6544	Créances exercices ant.				
656	Bourses	2 350	772	Produits sur exercice antérieur	
6586	Cotisations statutaires	4 500	777	Quote part subvention d'équipement	897
65	CHARGES DE GESTION	6 850	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	897
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	7815	Reprises sur provisions	6 578
68	AMORTISSEMENTS	2 641	78	REPRISE SUR PROVISION	6 578
68	PROVISIONS pour risques et charges	8 000	791	Remboursement(Uniformation,assurances)	2 500
69	IMPOTS SUR LES SOCIETES		79	TRANSFERT DE CHARGES	2 500
	TOTAL DES CHARGES	375 083		TOTAL DES PRODUITS	375 083
86	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	151 273	87	CONTRIBUTIONS EN NATURE	
861	Mise à disposition gratuite de biens	43698	870	Bénévolat	75 000
862	Mise à disposition de personnel	32575	871	Prestations en nature de la commune	76 273
864	Personnel bénévole	75000			
	TOTAL 86	151 273		TOTAL GENERAL	151 273

7.2 LA GOUVERNANCE COLLÉGIALE

La MJC Centre Social de Saint Michel s'est engagée, depuis plus d'un an sur une mutation progressive de ses instances de gouvernance. Si les adhérents continuent toujours à se prononcer démocratiquement lors des Assemblées Générales en élisant leurs représentants au sein d'un Conseil d'Administration, l'entité décisionnaire qu'elle est, commence à aborder différemment ses implications au sein de la gouvernance. Il s'agit en d'autres termes de donner une dynamique différente et appropriée à l'engagement des habitants au sein même de notre association. Cette mutation progressive prend en considération les envies, les compétences et les disponibilités de chacun des administrateurs en proposant aux membres du Conseil d'Administration différentes commissions thématiques.

- Le comité de gestion agit sur la quotidienneté et l'aspect économique-organisationnel de la structure.
- Le comité de projet peut être qualifié d'espace d'analyse, d'expertise et d'expérimentation dans les préconisations de projet que l'association doit porter dans le cadrage de ses valeurs et orientations.
- La commission communication vise, comme sa dénomination le stipule, à créer un véritable plan de communication pour rendre accessible son projet social.
- Et enfin, la commission statutaire est animée pour proposer une modification actée de l'ensemble de ces travaux sur les statuts de l'association lors des prochaines Assemblées Générales.

La gouvernance expérimente également une implication collégiale de ses élus à l'opposé du format traditionnel et hiérarchisé précédent. Néanmoins, jusqu'à l'approbation des modifications à apporter aux statuts, l'association est représentée par des bénévoles élus sur les mandats de Président, Trésorier, Trésorier Adjoint et Secrétaire.

7.3 LES RESSOURCES HUMAINES ET LES COMPÉTENCES LIÉES AU PROJET

L'activation de ce projet social nécessite une forte mobilisation de l'équipe. Si l'ensemble des bénévoles et administrateurs y participent, il en va de même avec l'équipe salariée. Nous retrouvons donc en termes d'engagement lié au pilotage et à l'animation de la démarche:

- 1 temps de direction pour le suivi administratif, la gestion des ressources et l'accompagnement au développement de l'épicerie sociale.
- 1 temps de direction adjointe pour l'animation du projet et l'animation de l'action collective
- ½ temps de l'intervenant jeunesse pour aller vers les jeunes dans l'espace public et les lieux public où ils sont repérés.
- Un-une vacataire sur 3 semaines pour venir en renfort de l'intervenant jeunesse dans l'encadrement de projets.
- 2 mi-temps dédiés à la comptabilité et au secrétariat et à l'accueil pour transmettre les modalités d'accueil, à l'équipe du centre social, pour co élaborer le projet d'accueil.
- 1 mi-temps référente RAM qui accompagnera l'étude concernant l'extension du service RAM sur les territoires limitrophes non couverts.

- 1 directeur-trice ALSH référent CLAS, accompagné par une équipe d'animation composée de trois salariés à mi-temps.
- 1 agent d'entretien
- 1 animateur gymnastique
- 1 collègue mis à disposition par la commune qui animera l'espace public numérique et accompagnera l'étude d'un pôle numérique dans le nouvel espace d'accueil.
- 15 bénévoles impliqués dans l'organisation de l'épicerie sociale. Ils participeront à l'organisation des temps ou actions solidaires qu'ils ont définis.

Missions assignées à l'équipe au titre de l'innovation sociale :

Missions hors les murs:

Captage ou «furetage» des intentions collectives sur l'ensemble des quartiers de la commune. Cartographier les forces vives et les solidarités du territoire.

Accompagner à l'émergence des initiatives d'habitants.

Diagnostic et élaboration partagés avec les partenaires, les jeunes et les seniors du territoire.

Missions intra-muros

Formation au plan de communication, à l'accueil.

Réorganisation des horaires d'ouverture et des modes d'intervention.

Transmission des pratiques pour activer l'empowerment.

Suite des travaux liés à l'Organisation collégiale de la gouvernance et de la direction technique.

Organisation logistique liée aux aménagements et déménagements.

7.4 LES ÉQUIPEMENTS

Actuellement le centre social investit plusieurs locaux selon les services, à savoir un local pour l'accueil de loisirs, un second pour le relais assistants maternels, un local pour les actions familles et épicerie sociale, un local pour l'EPN (attenant à l'espace familles), et enfin un dernier pour le service administratif. Ce qui était perçu comme une force, devient une faiblesse et l'éclatement géographique devient un frein à l'accueil, à la lisibilité du projet et aux liens entre les individus et à la perception globale du projet.

Ce que nous voulons, pour animer dans le territoire est un lieu d'accueil central et identifié, pour ce faire nous devons:

- Délocaliser l'épicerie sociale, dans la commune hors de l'actuel espace famille
- Déménager nos services administratifs à l'espace famille, et restitution des locaux à la municipalité
- Reconfigurer l'espace famille et l'EPN pour créer un lieu unique d'accueil

- Investir un nouveau lieu pour l'accueil de loisirs dans la cité scolaire

VIII. LE PROJET D'ÉVALUATION

8.1 *UNE MÉTHODE PARTICIPATIVE*

L'entrée choisie pour définir la démarche d'évaluation est celle de la méthode. La démarche d'évaluation partagée d'un projet de social sur quatre ans, commence dès le diagnostic. *La démarche repose sur la participation active des acteurs de l'évaluation. Elle est commandée par les élus associatifs, pilotée par la direction du centre social, définie en collaboration avec les partenaires et les habitants selon les axes à mesurer et animée par les permanents salariés et bénévoles du centre social.* La démarche doit être participative, car le projet de développement se fait à plusieurs. Les niveaux de participation sont différents selon les enjeux des acteurs, et leur rapport à l'évaluation. La multiplicité des regards permet une analyse plus juste et plus complète de l'objet à évaluer. De plus, je conduis un projet collectif qui doit être participatif dans toute sa démarche. L'évaluation participative permet de mettre en mouvement, dès l'origine, tous les acteurs vers l'évolution du projet social. La démarche d'évaluation va s'adapter à l'objet évalué ainsi qu'aux acteurs et à leur place dans le projet.

La démarche d'évaluation participative, s'anime par une méthodologie d'évaluation inscrite dans des étapes partagées avec l'ensemble des parties prenantes du projet.

8.2 *L'ÉVALUATION DES AXES DE DÉVELOPPEMENT*

Les fiches actions présentées en fin de document, décrivent certains indicateurs que nous jugeons logiques pour vérifier les effets concrets des objectifs poursuivis.

Cependant il est essentiel, au-delà de la mesure des effets induits et du niveau d'atteinte des objectifs, d'évaluer nos axes de développement. Cette évaluation participative, nous amène à aborder une méthodologie souple parce que définie autrement. En effet le cahier des charges est créé à partir des entrées suivantes :

- L'axe de développement
- Description des objectifs opérationnels
- Description du public destinataire et des acteurs de l'évaluation
- Le critère global d'évaluation (efficacité, efficience...)

- Définition partagée des indicateurs avec les acteurs du projet
- Les modalités de suivi de l'évaluation dont les supports et les outils

AXE 1 : L'ACCUEIL DES HABITANTS, ADHERENTS, SALARIES ET BENEVOLES COMME ACTEUR-TRICE-S DU CENTRE SOCIAL	
Objectifs généraux	<ol style="list-style-type: none"> 1. Créer un espace collectif ouvert à tous-toutes 2. Construire le sens collectif de la pratique d'accueil 3. Accompagner les initiatives collectives d'habitant-e-s, d'usagers, de bénévoles
-Description du public destinataire et des acteurs de l'évaluation	<p>Les évaluateurs sont l'ensemble des partenaires associés tels que la collectivité, les habitants, les bénévoles, les salariés, la CAF, la fédération des centres sociaux.</p> <p>Les destinataires de l'évaluation seront les adhérent-e-s, la région, la fédération des MJC, le département, l'équipe complète du centre social.</p>
-Le critère global d'évaluation	<p>Pour mesurer cet axe de développement nous choisissons le <u>critère de viabilité</u>, qui s'attache aux effets à long terme du projet, et à la pérennité de ses résultats et de ses effets. L'analyse de la viabilité consiste à apprécier la capacité des actions à se poursuivre de manière autonome, on apprécie ici leurs chances de survie lorsque les appuis extérieurs auront cessé.</p>
-Les outils et les supports	<p><u>Les outils</u>: Réunion de point d'étape dans l'avancée des travaux, la définition des effets attendus pour garantir à terme un accueil ouvert autonome sans appuis extérieurs, des temps conviviaux dans le futur espace d'accueil, la tenue d'un stand au marché de la ville..</p> <p><u>Les supports</u> : compte rendu des réunions, apéritif participatif, café des z'amis au marché, flyers et affiches, mailing</p>
AXE 2 : LA DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL EN ALLANT VERS LES HABITANT-E-S	
Objectifs généraux	<ol style="list-style-type: none"> 1. Prendre en compte l'ensemble de la population de saint Michel 2. Piloter la démarche de projet partagé avec les acteurs concernés 3. Inclure la démarche d'aller vers à l'ensemble des pratiques professionnelles et bénévoles
-Description du public destinataire et des acteurs de l'évaluation	<p><u>Les évaluateurs</u> seront donc pour la jeunesse: la DDCSPP, la fédération MJC et Centres Sociaux, la collectivité, la CAF, le groupe pilotage du centre social.</p> <p><u>Les destinataires</u> de l'évaluation: le collège de Saint Michel, les clubs de sports de la commune, l'état et le Grand Angoulême, la CAF, les jeunes identifiés, l'équipe complète du centre social.</p>
-Le critère global d'évaluation <i>Définition partagée des indicateurs avec les acteurs du projet</i>	<p><u>Le critère d'efficacité</u> : concerne la comparaison entre les objectifs fixés au départ et les résultats atteints.</p> <p>Donc ce que nous attendons, c'est de transformer les pratiques professionnelles et bénévoles pour accompagner le public à la définition de leurs projets (d'intérêt général) pour répondre à leurs besoins et leurs envies.</p>
-Les outils et les supports	<p><u>Les outils</u>: Réunion, restitution au collège, temps d'animation intra-muros et hors les murs.</p>

Les supports: Compte rendu, soirée jeune, après-midi sénior

AXE 3 : LE DEVELOPPEMENT DU SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE

Objectifs généraux	<ol style="list-style-type: none">1. Actualiser la connaissance de l'action associative territoriale2. Etre un lieu support pour le développement des associations3. Dynamiser collectivement le territoire
-Description du public destinataire et des acteurs de l'évaluation	<u>Les évaluateurs</u> : Pilotage, l'équipe salariée, les bénévoles, adhérents, commune de Saint Michel <u>Les destinataires de l'évaluation</u> : Adhérents, élu-e-s associatifs, fédérations, comité des fêtes, de jumelage, associations locales,
-Le critère global d'évaluation <i>Définition partagée des indicateurs avec les acteurs du projet</i>	<u>Le critère d'efficacité</u> : concerne la comparaison entre les objectifs fixés au départ et les résultats atteints.
-Les outils et les supports	<u>Les outils</u> : 1 formation action construite en 2020 et 2022, rencontre avec les associations, Comité de pilotage avec la mairie et des associations de saint-michel, réunions organisées dans nos locaux. <u>Les supports</u> : Cartographie des besoins repérés, dossier action de formation, planning réservation locaux.

AXE 4 : LA CONSTRUCTION D'UN FONCTIONNEMENT COLLEGIAL POUR LA GOUVERNANCE, LA DIRECTION

Objectifs généraux	<ol style="list-style-type: none">1. Redonner du sens aux acteurs du pilotage associatif2. Organiser un fonctionnement inclusif pour partager le pouvoir de décision.
-Description du public destinataire et des acteurs de l'évaluation	<u>Les évaluateurs</u> : Conseil d'administration, CAF, Fédérations, direction, Commune, référent famille, <u>Les destinataires de l'évaluation</u> : l'équipe salariée, les bénévoles, les futurs bénévoles, les partenaires institutionnels
-Le critère global d'évaluation <i>Définition partagée des indicateurs avec les acteurs du projet</i>	LE CRITÈRE DE FAISABILITÉ : les besoins de compétence (personnel, formation, mise à disposition de compétence), les besoins de production (organisation des services, des secteurs, des accompagnements de projets), les besoins d'exploitation (organisation, administratif, planification), les besoins de communication et les besoins techniques (innovation, prestation, comptabilité, juridique, social, fiscalité).
-Les outils et les supports	Les outils : Comité de gestion, entretien de recrutement en 2 temps : missions/expériences et écrit/projet social, commission mixte.

Les supports : Création de fiches missions pour la gouvernance et la direction, délégation formalisée et temporalisée à moyen terme à titre expérimental, plan de communication intégrant la valorisation des actions bénévoles

AXE 5 : LA PROGRESSION DANS LES COOPERATIONS AVEC LES PARTENAIRES

Objectifs généraux	<p>1. Développer la coopération avec d'autres territoires</p> <p>2. Fédérer et animer le réseau des acteurs socio-éducatifs</p>
-Description du public destinataire et des acteurs de l'évaluation	<p><u>Les évaluateurs</u> : Elu-e-s associatifs, éducatrice ram, les communes concernées, référent familles, direction, bénévoles,, caf, grand Angoulême</p> <p><u>Les destinataires de l'évaluation</u> : Référent CLAS, écoles, collège de Saint Michel, bénévoles, parents. Réseau référent familles, et directeur ALSH, DDCSPP, CAF, Fédérations</p>
-Le critère global d'évaluation	<p><u>Le critère</u> : La cohérence s'interroge sur la stratégie et les méthodes: les moyens, activités, résultats attendus vont-ils permettre d'atteindre les objectifs visés ? Sont-ils cohérents les uns avec les autres ? Sont-ils adaptés au contexte du projet.</p>
-Les outils et les supports	<p><u>Les outils</u>: Temps de négociation et de préparation avec les partenaires.</p> <p><u>Les supports</u>: Contrats, conventions, compte rendu de réunions</p>

8.3 LES MODALITÉS DE SUIVI ET LE CALENDRIER

Les indicateurs relatifs à l'évaluation du dispositif du suivi

- Le partage d'informations se fait dans des espaces formels
- Les écrits sont produits par les évaluateurs dans les délais impartis
- Le retro planning est adapté aux disponibilités des évaluateurs
- Les points d'étape (ou bilans intermédiaires) permettent au moins un réajustement
- L'analyse de l'évaluation finale permet un diagnostic partagé

Les indicateurs relatifs à l'évaluation de la méthode de prélèvement

- Les bilans des projets intègrent les indicateurs des partenaires financiers
- L'analyse quantitative est planifiée sur deux années
- Le logiciel comptable est paramétré en conséquence
- Les indicateurs sont clairement identifiés avec les partenaires

LE CALENDRIER DE L'ÉVALUATION PARTAGÉE				
AXE 1 L'accueil des habitants, adhérents, salariés et bénévoles comme acteur-trice-s du centre social	Mars	Juillet	Octobre	Décembre
AXE 2 La démarche de développement social local en allant vers les habitant-e-s	Comité technique pour ajustement	Recueil des données pour évaluation	Partage des données avec les	Commission mixte pour analyse et
AXE 3 La structuration du soutien à la vie associative				

AXE 4 La construction d'un fonctionnement collégial pour la gouvernance, la direction et l'accueil	évaluation	intermédiaire	évaluateurs	perspectives
AXE 5 La progression dans les coopérations avec les partenaires				

IX. LE PLAN DE COMMUNICATION

La communication est un axe transversal du projet. Nous la mettrons en œuvre par la réalisation d'un plan de communication sur le 4^{ème} trimestre avec en amont des expérimentations sur des actions ciblées (Une par trimestre portée par l'équipe et accompagnée par un expert.

9.1 *DES OBJECTIFS CLAIRS, PRÉCIS ET HIÉRARCHISÉS*

La communication ne peut pas agir sur tout en même temps. Il faut donc **délimiter** avec soin les objectifs qu'on veut viser et les **hiérarchiser**. La sélection des objectifs peut s'effectuer par des approches symétriques. De fait durant l'année 2019, nous testerons la méthodologie de plan de communication sur deux temps forts (bal traditionnel et action de solidarité) pour permettre à l'ensemble des acteurs concernés de définir la stratégie globale pour l'association en 2020. Il nous apparaît essentiel de centraliser la définition de cette communication dans l'instance gouvernante, en étant accompagnés d'experts.

Les objectifs que nous poursuivrons seront donc :

- Faire évoluer notre image vers plus de transparence, plus de proximité
- Attirer de nouveaux bénévoles et habitant-e-s
- Adapter nos messages aux différents publics

9.2 *LA SÉLECTION DES PUBLICS CONCERNÉS*

Nous allons intégrer dans notre plan la notion de « cibles de communication ».

Une phase cruciale du plan de communication est la correcte identification des publics concernés. En fonction des objectifs de communication retenus, il est nécessaire d'analyser et de profiler les différents publics auxquels seront destinés les messages. Les différentes cibles de l'association sont:

- Les adhérent-e-s
- Les habitant-e-s
- les partenaires actuels
- les futurs partenaires

- les bénévoles
- les élus associatifs

9.3 LE CHOIX DES MOYENS

Canaux de diffusion et supports

La phase suivante du plan de communication consiste à définir le dispositif des moyens à mettre en œuvre. Une charte graphique sera validée. La communication se réalise à travers des canaux de diffusion et des supports :

- les relations presse ; les relations publiques (conférences, colloques, etc.),
- la création d'événements (bric à brac, actions hors les murs..)
- les médias de masse (presse écrite, radio, télévision, cinéma, affichage) ;
- Internet ;
- l'édition (brochures, plaquettes, rapport annuel, livre blanc, affichettes, etc.) ;
- le marketing relationnel (mailing, phoning, e-mailing) ;
- les supports audiovisuels (supports physiques : DVD, CD rom, clé USB ; supports virtuels : sites web, blogs) ;
- les supports internes (journaux, newsletters, Intranet, séminaires, conventions, etc.).

Le circuit de diffusion permettra alors de repérer qui distribue l'information, à quels destinataires, sur quel support et dans quel délai. Les effets de cette diffusion seront donc mesurés par les acteurs concernés et définis en amont. Exemple : Action de solidarité : Nombre de participants supplémentaires N-1, Retours des partenaires

Budget de communication

Comme tout plan d'action du projet social, le plan de communication induit des dépenses. Ces dernières sont intégrées dans le budget de l'association et plus largement définies sur les trois prochaines années.

- Etudes, enquêtes, recherches ; (temps de pilotage salarié et élu-e-s associatifs, expert)

- Conception et réalisation des supports de communication (temps de pilotage salarié et équipe salariée)
- Diffusion des supports (salariés, bénévoles, habitants)
- Frais administratifs divers.

ANNEXES :

Compte rendu de la fabrique des possibles

Convention DLA

Convention d'objectifs et de financements ville de Saint Michel

Budgets 2019,2020,2021,2022

Compte-rendu Fabrique des Possibles Rencontre du 21 novembre 2018



Etaient présents :

3 centres sociaux : La Chrysalide (Ruffec), L'Aserc (Cognac) & la MJC de St Michel
La Mairie de Cognac
La DDCSPP
La Préfecture (Politique de la Ville)
Le Conseil de Développement du Grand Angoulême
Grand Angoulême
Les Francas
Les Centres Sociaux de Soyaux (FLEP) & Effervescentre (Roullet)
La Fédération des Centres Sociaux

I. Retour sur la démarche

Cécile Le Masson (DDSCPP) rappelle le cadre institutionnel

- Une enveloppe financière nationale du Comité Interministériel Egalité Citoyenneté suite aux attentats de Charlie
- Idée de proposer une autre manière de construire une politique publique en pensant une coopération avec un projet associatif existant.

Georges Bray (Fédération des Centres Sociaux) présente la construction d'une expérimentation

- Co-construction entre l'Etat et la Fédération d'une démarche ascendante qui vise à lancer une recherche action entre des associations qui souhaitent changer leurs pratiques.
- Construction d'un collectif pour partager des constats et identifier les ressources.

- Construction d'un appel à participation auprès des associations. Identification collective de territoires et d'associations « laboratoires ». Objectif : accompagner des associations pour que celles-ci soient en capacité d'accompagner des dynamiques collectives d'habitants.
- Appel à Jérôme Guillet (Matières Prises), spécialiste de l'intervention dans l'espace public.
- 3 associations sont retenues : La Chrysalide (Ruffec), L'Aserc (Cognac) & la MJC de St Michel

Jérôme Guillet (Matières Prises) fait un point d'étape de la recherche action

- En préambule, Jérôme rappelle la problématique traversée par les Centres Sociaux, trop souvent amenés à « produire » et programmer de l'action jusqu'à perdre le sens premier qui est d'accompagner des synergies et des dynamiques déjà existantes en prenant le temps d'analyser les contextes et les environnements.
- Lien avec l'approche sociologique de Jane Adams (Ecole de Chicago - fin XIXème Siècle) qui favorisait le repérage des personnes ressources sur les territoires, les leaders positifs.
- L'objectif pour les 3 centres sociaux étaient d'aller identifier ces personnes ressources et de créer des animations légères hors les murs pour favoriser la rencontre, et l'envie de construire de l'action collective.
- Des bénévoles et salariés des 3 centres Sociaux se sont mobilisés de façon différente :
 - o **Ruffec** : Accompagnement des habitants de Verteuil sur la création d'une fête de village. Des « porteurs de parole » ont également eu lieu sur le territoire du Ruffécois.
 - o **Cognac** : Repenser une nouvelle manière de faire un diagnostic de territoire (porte à porte, rencontres provoquées en bas d'immeubles)
 - o **St Michel** : Immersion dans un quartier – radiographie d'un quartier à travers un porte à porte, et des animations en bas d'immeubles.
- De toutes ces actions (toujours en cours), des enseignements sont en train d'être posés : sur les postures, les façons d'être, de faire, d'échanger. Comment cette recherche action a également impactée la structure ?
- Une restitution est prévue au 1^{er} semestre 2019.
- En guise de conclusion, Jérôme pose une limite liée à la fragilité des structures accompagnées. Notamment St Michel et l'ASERC qui ont connus des problématiques de différents ordres au fil de la recherche action. Comment des équipes salariées & bénévoles peuvent travailler sereinement auprès des habitants si elles sont elles-mêmes fragilisées ?
- Au vu du contexte de réduction continue des dotations qui touche indifféremment les délégataires de services publics mais également les collectivités et les tutelles, comment pouvons-nous chercher des alliances originales entre structures et financeurs ?

Pendant 45 minutes, sur un format d'un Word Café, des discussions informelles sont organisées pour favoriser les échanges entre les participants et les équipes des centres. Ces échanges permettent de découvrir et d'approfondir la recherche/action.

II. Baromètres des humeurs

Les personnes se retrouvent par « groupe de pairs » pour faire le point sur ce qu'ils ont entendu. Ils répondent aux questions suivantes :

Où nous nous situons individuellement face à ce que nous avons entendu ?

La Chrysalide (Ruffec)



MJC CS de Saint-Michel



Les structures et les institutions sont très intéressées et curieuses. Nous avons un sentiment de fierté et d'enthousiasme.

ASERC (Cognac)



- En colère par rapport à ce que nous n'avons pas entendu de la part de certains partenaires
- Envie de continuer l'aventure qui est une bonne méthode
- Où donner de la tête avec toutes les injonctions parfois paradoxales
- Je suis en chantier ! Remise en question et envie de continuer l'aventure !
- Je reste un peu sur ma fin. Envie de continuer à peaufiner la dynamique de groupe, méthodes...
- Questionnement : les financeurs vont-ils changer leur logique ?
- Étonnement ! Des résultats obtenus !

Groupe Collectivités



Lunettes : Nouveau regard sur :

- Les pratiques professionnelles
- Les relations professionnelles /habitants / bénévoles
- Le relationnel CSCS / tutelles/ institutions

Sourire :

- Optimisme
- Intérêt pour la démarche

Groupe Etat / Politique de la Ville / DDCSPP



- Optimisme
- Projection moyen/long terme

Associations extérieures : Effervescentre et CSCS Flep



- Dynamique collective portée par des concepts scientifiques
- Comment financer ces temps relationnels ?
- Comment repenser notre organisation pour s'accorder du temps relationnel ?
- Comment lever les freins aux changements de postures professionnelles ?

Têtes de réseaux : Francas et Fédération des Centres Sociaux



- Beaucoup de questionnements sur le après
- Être attentif à la forme de la « restitution finale » (ne pas l'identifier en finalité mais plutôt en une nouvelle étape).

III. Les avis éclairés

Forces et Faiblesses de la Fabrique des Possibles	
Forces	Faiblesses
Jérôme Guillet → Les logiques d'accompagnements (locaux, tutelles, programme, public, pratiques)	Difficultés à créer un lien de confiance avec les habitants
La nécessité d'aller vers...	La limite de la croyance en l'auto organisation démocratiques des habitants
La recontextualisation de Jérôme et de Cécile	L'injonction « productiviste » des tutelles
La présence d'institutions	La capacité en interne à transmettre la pratique : Faisabilité fonctionnelle et financière ; L'articulation de l'aller vers, dans chaque secteur (partir de l'existant pour ouvrir le fonctionnement)
Ne plus partir d'une logique descendante (origine du projet fabrique) pour permettre de développer des projets ascendants	Manque de formation acteurs
Cette démarche révèle que les habitants étaient dans une attente d'écoute, de considération, une demande	Equilibre du projet centre social entre maisons des services, des projets et maisons de la citoyenneté
Evidence, la simplicité d'une telle démarche qui renverse la logique d'activité	Difficulté à « faire passer », communiquer la démarche auprès des institutions pour tisser une nouvelle relation
Casser des logiques institutionnelles « descendantes » pour construire de l'activité collective « horizontale »	Pas assez de dialogue, d'échanges avec les institutions sur la démarche
Une réaction positive, une réponse à des situations en évolution : crédits, vie associative, bénévolat, isolement, précarité...	Résistance au changement (institutions et acteurs)
Mobilisation (capacité) sur une démarche nouvelle	Nécessité de la continuité : mobilisation des habitants sur la durée

Importance recherche/action qui renforce la pratique avec un échange théorique : CONCRETISATION	Obligation de formation/accompagnement
Remettre les habitants au cœur des préoccupations	Continuité de la dynamique collective en cas de départ porteur
Dynamiques locales coconstruites	Organisation des structures trop enfermés
Positivismes des structures impliquées à Plaisir d'aller vers...	Ne pas oublier au bout des 3 ans les 3 structures ayant expérimenté la démarche
Permettre de revenir à des choses simples	
Permettre de revenir au cœur de métier de l'Education Populaire	
Opportunités et Menaces de la Fabrique des Possibles	
Opportunités	Menaces
L'impact sur ces populations/publics	Des politiques publiques adaptées
Volume de population touché	Difficultés de se mettre en danger dans le changement
Réponse adaptée aux besoins des populations	Faire accepter des périodes de « flou » par les institutions
Lien social à Prix sociale	Coopération bienveillante autour d'une démarche (institutions, associations, établissements scolaires...)
Gain de temps pour être efficace dans l'action	Identité du CP reconnue comme acteur de cette démarche (à échanger, à transformer...)
Repérage précis des forces vives, des alliés, mais aussi des situations problèmes	La logique d'appels à projets et en écartent certains de compétences des collectivités qui segmentent les publics et qui ne tiennent pas compte des diagnostics de territoire et de la diversité des populations qui y vivent
Nouvelle représentation positive de nos missions	L'évaluation à 1 an et pas sur une durée plus longue
La place des bénévoles dans cette démarche (Plaisir + expérience +++)	L'augmentation de la précarité et pauvreté qui sont des freins à l'initiative

Les habitants doivent réinvestir les espaces publics afin d'assurer une sécurité collective. (Ne pas laisser la place à des groupes leaders négatifs (réseau de drogues...))	L'évaluation des effets et par centre sur l'impact des financeurs
Des habitants qui sont acteurs mais plus assister et qui se sentent citoyens	Financement du fonctionnement (fonctions socles et supports des structures)
Ramener le débat dans les espaces publics pour lutter le repli sur soi et les dérives « communautaires »	Faire accepter la « transformation sociale » (à la limite politique) et pas seulement de la « régulation sociale »
Droit à l'expérimentation partagée, conceptualisée, comprise	Risques financiers (incertitudes sur la fluctuation des crédits) politique (priorités)
Complicité relationnelle entre institutions et acteurs	Adhésion de toutes les structures (direction + bureau)
Comprendre, satisfaire et coconstruire des besoins avec les habitants	Financer le temps « non productif »
Va dans le sens des évolutions sociétales	Acceptation par nos financeurs du portage d'un contre-pouvoir local
Faire le lien avec les conseils citoyens	L'accompagnement par les équipes expérimentales d'autres structures et associations risque d'être limité par : Le manque de temps à consacrer hors structure ; Le manque de moyens (humains et financiers) ; Essoufflement de devoir redire les mêmes choses
Développer l'implication citoyenne (acteur de la cité)	
Porter des actions coconstruites habitants / collectivités	
Investissement des espaces publics pour sécuriser les relations entre les habitants	
Valoriser le processus à la place du résultat (Loi ESS concept d'innovation sociale)	
La transformation des pratiques des associations ne pourra se faire que par une transformation des pratiques des institutions	

IV. Baromètre des possibles

A votre avis, de quelle manière et à quel point votre organisme pourrait-il soutenir/s'inscrire dans ce genre de démarche ?

La Chrysalide (Ruffec) Suites à nos expériences, nous avons retenu une posture intermédiaire entre actions descendantes verticales, et projets autoorganisés démocratiquement par ces habitants

MJC CS de Saint-Michel. Nous sommes inscrits dans cette démarche. Pour évoluer dans la démarche, inscrire la Fabrique des Possibles comme axe transversal de la structure.

ASERC (Cognac) : Former les équipes = les accompagner à sortir de la logique de programmation d'activités ; Promouvoir et communiquer sur cette démarche, qu'elle soit connue et reconnue

Collectivités : Conseil de développement : Faire du lien entre toutes les initiatives et acteurs de la participation citoyenne et de la démocratie, dans des champs de politiques publiques (mobilité, santé...) et de vie quotidienne. Activer des mises en réseaux, nourrir les unes, les autres (initiatives). Ville de Cognac : Par l'accompagnement à l'expérimentation, par la facilitation des relations, par le pilotage de démarches transversales entre associations. Grand 'Angoulême : (Contrat de ville) Proposer un espace où l'expérimentation peut être facilité ; une « neutralité » puisque pas de tutelle/commanditaire des CSCS-MJC (pas de compétence sociale ou éducative) ; du temps (◇2022)

Etat / QPV / DDCSPP

- Compte Engagement Citoyen (crédits de formation pour les bénévoles)
- Fléchage financement QPV
- FDVA 2
- SAVA 16
- Alimentation de la réflexion du SDAVS
- FONJEP JEP/ Politiques partenariales
- Participation active aux temps de travail + relai
- Témoignages/présentation aux partenaires

Associations extérieures : Effervescentre et CSCS Flep

- Structures associatives intéressées pour rentrer dans la démarche d'expérimentations
- Comment s'inscrire dans cette démarche permettant une réflexion collective ?

Têtes de réseaux : Francas et Fédération des Centres Sociaux

- En parler et communiquer auprès de la CAF, des fédérations et du conseil départemental (+ au schéma de la vie sociale)
- Inviter les têtes de réseaux à des temps de réflexion, des points d'étapes

V. Conclusion :

Rendez-vous dans 6 mois pour une restitution finale !

Le groupe demande à ce qu'il y ait plus de communications de l'évolution sur ces 6 mois.

**CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL DANS LE CADRE DU
DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT DE CHARENTE 2018**

Entre :

Insertion Poitou Charentes Active, association loi 1901,
Située au 37 rue Carnot, 86 000 Poitiers,
Représentée par Laurence FOUIN, directrice
Siret : 440 723 799 000 35

Ci-après dénommée « France Active Poitou-Charentes » ,

Et,

COMPORTEENCE
Situé 28 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 33130 Bègles
Représenté(e) par M. Laurent Verneau, consultant
Siret : 478 227 093 000 26

Ci-après dénommée « le Consultant» ,

Et,

MJC SAINT-MICHEL association loi 1901,
Située : 16 plac du 19 mars 1962, 16.470 Saint-Michel
Représentée par M. Bernard Magnant, président
Siret : 343 650 768 000 33

Ci-après dénommée « l'Association» ,

MISSION

Il a été convenu ce qui suit :

Dans le cadre de la mission d'aide à la pérennisation des activités d'utilité sociale créatrices d'emplois, les dispositifs locaux d'accompagnement (D.L.A) se proposent d'apporter un accompagnement de proximité aux structures qui développent des activités dans une démarche de consolidation et d'autonomisation économique. Les missions sont co-financées par la DIRECCTE Nouvelle Aquitaine la Caisse des Dépôts et Consignations, le Fonds social Européen, la Région Nouvelle Aquitaine, qui pourront s'associer à d'autres financeurs.

Les structures qui ont été diagnostiquées par France Active Poitou-Charentes peuvent bénéficier d'une intervention d'un cabinet extérieur sur des aspects insuffisamment maîtrisés. Cette intervention peut prendre la forme d'actions d'accompagnement individuel ou collectif.

La présente convention a pour objectif de définir le contenu et les modalités de réalisation de cette intervention préconisée par le Dispositif Local d'Accompagnement du département.

ARTICLE 1 : OBJECTIF DE L'INTERVENTION

A partir de l'évaluation du projet social sur la période 2016-2019, l'accompagnement DLA devra permettre d'appuyer l'association dans l'élaboration de son nouveau projet social en adaptation avec le contexte économique, territorial et social.

Sur la base des travaux déjà engagé en interne, le DLA permettra à la MJC de travailler plus particulièrement sur :

- la valorisation de l'association et la stratégie de positionnement budgétaire
- la réalisation du diagnostic de territoire
- la redéfinition du périmètre d'intervention du projet social
- la rédaction du projet social
- la révision des moyens d'action
- le modèle économique du projet

L'accompagnement proposera une méthodologie permettant d'impliquer le CA, les salariés et les habitants dans l'élaborer du nouveau projet social.

ARTICLE 2 : CONTENU DE LA MISSION

Le consultant est chargé de réaliser les prestations définies dans sa proposition d'intervention individuelle adressée à FAPC, comprenant notamment la méthodologie employée, le calendrier d'exécution et les objectifs recherchés. Sa mission comprend, la rédaction et la présentation des conclusions aux associations concernées.

Ce document sera envoyé en un exemplaire à France Active Poitou-Charentes, et sous forme électronique.

Le rapport final devra comporter les éléments suivants :

1. Page de garde : mentionner comme financeurs de la mission, la DIRECCTE Nouvelle Aquitaine, la Caisse des Dépôts et Consignations, le Fond Social Européen, et éventuellement les autres financeurs.
2. Rappel de la commande et des objectifs,
3. Méthodologie employée,

4. Calendrier de travail réalisé,
5. Feuilles de présence, à chaque rencontre, signée par le consultant et l'association (confère le modèle joint)
6. Rapport de mission : résultats obtenus,
7. Conclusion et plans d'actions préconisées (échancier compris),
8. Annexes : outils et documents utilisés.
9. Une attestation de remise du rapport à l'association signée par le consultant et l'Association

ARTICLE 3 : DELAIS

La mission confiée devra être réalisée au plus tard au **31 / 12 / 2018**.
Le D.L.A. se réserve le droit de modifier le calendrier d'exécution et de financement en fonction de l'avancement du travail ou des conditions d'exécution, après examen.

ARTICLE 4 : MODALITES FINANCIERES

4.1. Tableau de prise en charge financière de l'intervention DLA

Le coût de la mission DLA pour **7 jours** d'intervention est de **7 000.00 € TTC** répartis entre 2018 et 2019 comme suit :

2018 :

Origine	Montant	%	Mode de règlement
DLA 16	2100 €	70%	Par virement FAPC (voir 4-2-1)
Région NA	900 €	30%	Par virement FAPC
TOTAL	3000 €	100%	

2019* (à confirmer à la fin de la mission 2018)

Origine	Montant	%	Mode de règlement
DLA 16	400 €	10%	Par virement FAPC (voir 4-2-1)
Ville de Saint-Michel **	1800 €	45 %	Virement par la Ville
CAF	1800 €	45 %	Virement par la CAF
TOTAL	4 000 €	100%	

* la part 2019 sera réévaluée à l'issue des 3 jours d'accompagnement qui seront réalisés en 2018
** le co-financement de la ville de Saint-Michel sera confirmé après validation en conseil municipal

4-2 Modalités de versements

4-2-1 Modalités de versement 2018 du fonds d'ingénierie « DLA » au consultant par FAPC

- *Le premier versement de 30 %, soit 900,00 €, sera réglé après la première journée d'intervention, sur présentation d'un courrier de confirmation (ou courriel) de démarrage de l'action, l'envoi d'une facture de demande d'acompte et de l'original de la présente convention signée par l'ensemble des parties.*
 - *Le deuxième versement de 70 %, soit 2 100,00 €, sera réglé après présentation des conclusions à IPCA et l'Association, et l'envoi de la facture de solde.*
- Tout paiement se fera sur document comportant le numéro de SIRET.
 - Les paiements seront effectués par virement.
 - En cas d'impossibilité de réaliser la mission avec diligence et la compétence nécessaire, pour des raisons indépendantes de sa volonté, le consultant en informera IPCA.
 - La convention pourra être prolongée ou sera résiliée de plein droit et la rémunération calculée au prorata du travail effectué.

MISSION

Il a été convenu ce qui suit :

Dans le cadre de la mission d'aide à la pérennisation des activités d'utilité sociale créatrices d'emplois, les dispositifs locaux d'accompagnement (D.L.A) se proposent d'apporter un accompagnement de proximité aux structures qui développent des activités dans une démarche de consolidation et d'autonomisation économique. Les missions sont co-financées par la DIRECCTE Nouvelle Aquitaine la Caisse des Dépôts et Consignations, le Fonds social Européen, la Région Nouvelle Aquitaine, qui pourront s'associer à d'autres financeurs.

Les structures qui ont été diagnostiquées par France Active Poitou-Charentes peuvent bénéficier d'une intervention d'un cabinet extérieur sur des aspects insuffisamment maîtrisés. Cette intervention peut prendre la forme d'actions d'accompagnement individuel ou collectif.

La présente convention a pour objectif de définir le contenu et les modalités de réalisation de cette intervention préconisée par le Dispositif Local d'Accompagnement du département.

ARTICLE 1 : OBJECTIF DE L'INTERVENTION

A partir de l'évaluation du projet social sur la période 2016-2019, l'accompagnement DLA devra permettre d'appuyer l'association dans l'élaboration de son nouveau projet social en adaptation avec le contexte économique, territorial et social.

Sur la base des travaux déjà engagé en interne, le DLA permettra à la MJC de travailler plus particulièrement sur :

- la valorisation de l'association et la stratégie de positionnement budgétaire
- la réalisation du diagnostic de territoire
- la redéfinition du périmètre d'intervention du projet social
- la rédaction du projet social
- la révision des moyens d'action
- le modèle économique du projet

L'accompagnement proposera une méthodologie permettant d'impliquer le CA, les salariés et les habitants dans l'élaborer du nouveau projet social.

ARTICLE 2 : CONTENU DE LA MISSION

Le consultant est chargé de réaliser les prestations définies dans sa proposition d'intervention individuelle adressée à FAPC, comprenant notamment la méthodologie employée, le calendrier d'exécution et les objectifs recherchés. Sa mission comprend, la rédaction et la présentation des conclusions aux associations concernées.

Ce document sera envoyé en un exemplaire à France Active Poitou-Charentes, et sous forme électronique.

Le rapport final devra comporter les éléments suivants :

1. Page de garde : mentionner comme financeurs de la mission, la DIRECCTE Nouvelle Aquitaine, la Caisse des Dépôts et Consignations, le Fond Social Européen, et éventuellement les autres financeurs.
2. Rappel de la commande et des objectifs,
3. Méthodologie employée.

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT

01/01/2015 – 31/12/2018



Dossier n° 200200186

**Prestation de service
Centre Social – Animation
globale et coordination**

**Maison des Jeunes et de la
Culture de Saint-Michel
d'Entraygues**

Mairie de Saint-Michel

1/3

Les conditions ci-dessous, complétées des « conditions particulières prestation de service Centre Social - animation globale et coordination » et des « conditions générales prestation de service ordinaire », constituent la présente convention.

Entre :

La Maison des jeunes et de la culture de Saint-Michel d'Entraygues, représentée par son Président, Monsieur **Bernard MAGNANT**, dont le siège est situé 16, place du 19 mars 1962, 16470 SAINT-MICHEL,

Ci-après désigné « le gestionnaire »,

La Mairie de Saint-Michel, représentée par son Maire, Madame **Fabienne GODICHAUD**, dont le siège social est situé 23, rue Joseph Chaumette, 16440 SAINT-MICHEL,

Ci-après désigné le « cosignataire ».

Et :

La Caisse d'allocations familiales de la Charente, représentée par son directeur Monsieur **Philippe ARNOULD**, dont le siège est situé 30, Bld de Bury - 16911 ANGOULEME CEDEX 9,

Ci-après désignée « la Caf ».

L'objet de la convention

La présente convention définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service « Centre Social - animation globale » pour l'équipement ci-après.

Maison des jeunes et de la culture de Saint-Michel - 16470 SAINT MICHEL.

Le versement de la prestation de service

La Caf verse au gestionnaire, en début de période, un acompte plafonné à 70 % du droit prévisionnel sur production du budget prévisionnel N et du dernier compte de résultat liquidé N-1 ou N-2.

Chaque année, un ajustement s'effectuera au moment de la liquidation du droit réel, basé sur le bilan d'activité et la production des justificatifs, dans les délais impartis.

Ce qui peut entraîner :

- un versement complémentaire,
- la mise en recouvrement d'un indu.

Cet indu fait l'objet d'une régularisation sur le prochain versement ou d'un remboursement direct à la Caf.

L'absence de fourniture de justificatifs au 31 Mai de l'année qui suit l'année du droit N examiné peut entraîner la récupération des montants versés et le non-versement du solde.

Le suivi des engagements et l'évaluation des actions

Les termes de la présente convention font l'objet d'un suivi réalisé en concertation.

La Caf et le gestionnaire conviennent conjointement des modalités de suivi des engagements.

La durée de la convention

La présente convention de financement est conclue du 01/01/2015 au 31/12/2018.

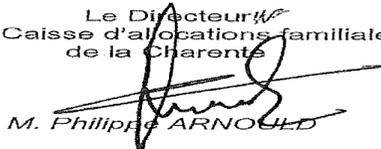
En cochant cette case, « le gestionnaire » reconnaît avoir pris connaissance des éléments constitutifs de la présente convention et les accepte, à savoir :

- les modalités ci-dessus,
- les « conditions particulières prestation de service Centre Social - animation globale et coordination » en leur version de juin 2013 ainsi que les « conditions générales prestation de service ordinaire » en leur version de juin 2013.

Il est établi un original de la présente convention pour chacun des signataires.

Fait à Angoulême, le 27 juillet 2015,
en 3 exemplaires

Le Directeur
de la Caisse d'allocations familiales
de la Charente


M. Philippe ARNOULD

Le Président
de la Maison des jeunes et de la culture
de Saint-Michel d'Entraygues


M. Bernard MAGNANT

Le Maire
de la Commune de Saint-Michel



